



COMMENT
CONDUIRE
L'ÉVALUATION ?

Évaluation de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay

Référentiel de mise en œuvre

Quelles réalités et quelles ambitions pour l'agriculture et les espaces naturels à Paris-Saclay ?

Les espaces agricoles, naturels et les forêts du plateau de Saclay contribuent à son attractivité. La Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay (ZPNAF) est un outil destiné à préserver cette attractivité (servitude d'utilité publique créée par la loi du Grand Paris du 3 juin 2010) et à développer les synergies entre les différents types d'espace. Elle est constituée d'un périmètre réglementaire, d'une charte associée et d'un programme d'action. Ce dernier a été élaboré entre 2014 et 2017 avec l'ensemble des acteurs institutionnels, territoriaux, consulaires, chercheurs, associatifs et le grand public. Il est organisé autour de 3 axes.

Évaluer la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay

L'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay a engagé une démarche d'évaluation collaborative poursuivant différents objectifs :

- #1** S'assurer que la mise en œuvre du programme d'action permet de répondre aux enjeux du territoire, en suivant par exemple la vitalité de ses milieux naturels, le développement des circuits-courts, la préservation des terres agricoles ou sa valorisation touristique ;
- #2** Stimuler la coopération entre les acteurs du territoire et favoriser la participation locale pour le développement de projets et la mise en œuvre du programme d'action ;
- #3** Valoriser les connaissances thématiques des acteurs du territoire dans une réflexion commune pour contribuer à l'actualisation du programme d'action sur un territoire en évolution.

Sommaire

La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

Renseigner les variables de l'axe A :	
Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF	/11
Renseigner les variables de l'axe B :	
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers	/41
Renseigner les variables de l'axe C :	
Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants	/61

La dynamique collective et les méthodes d'action

Renseigner la dynamique collective sur le territoire	/85
Renseigner les méthodes et moyens mobilisés	/101
Renseigner des ressources mobilisées	/107

Annexes

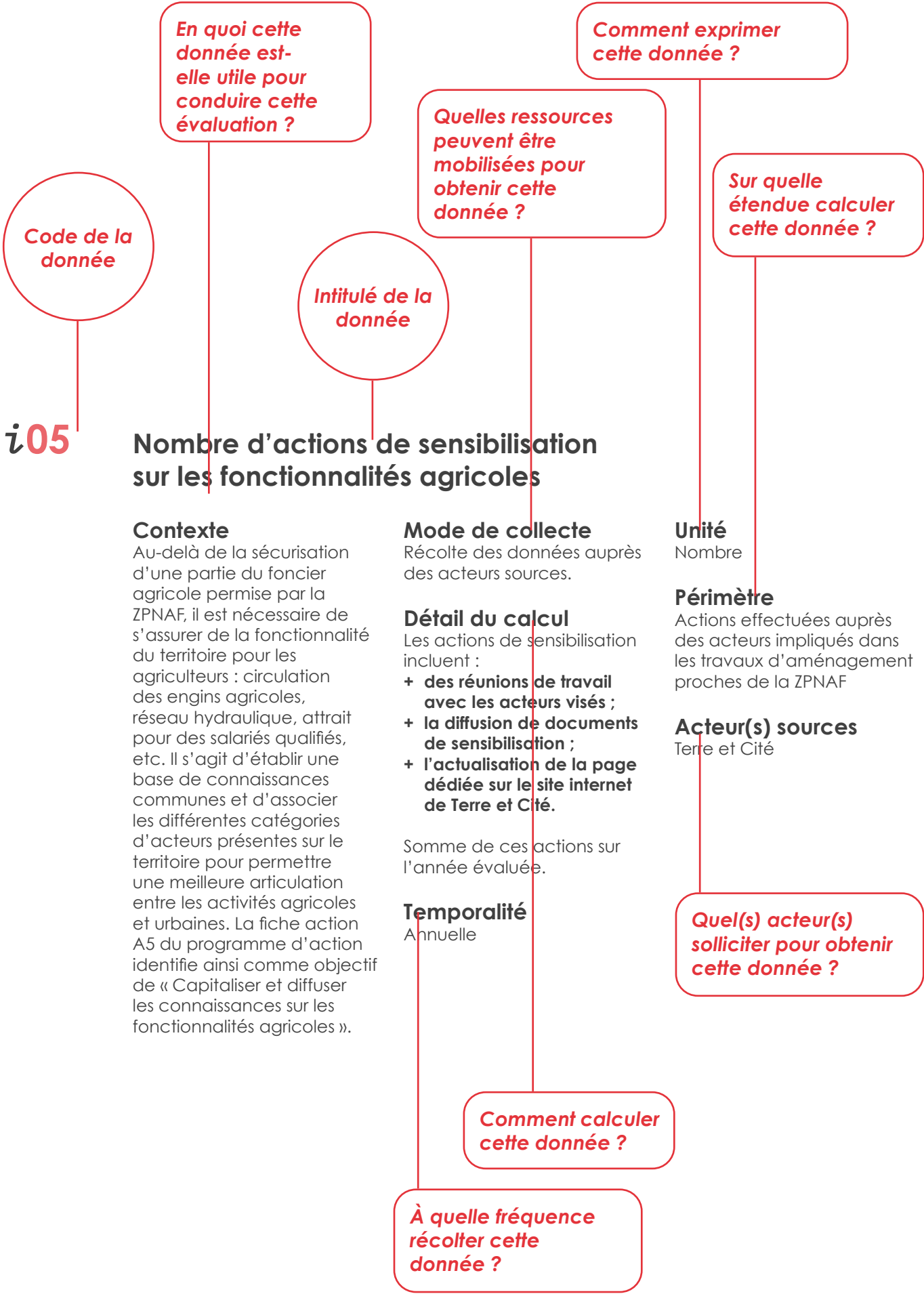
Organisation du tableau de bord	/114
Index des indicateurs	/120
Liste et carte des communes en ZPNAF	/126
Liste des pilotes d'action	/128

Utiliser le référentiel d'évaluation

Ce référentiel est une compilation de l'ensemble des variables utiles à la conduite de l'évaluation de la ZPNAF du plateau de Saclay. Il est structuré autour des quatre volets évaluatifs retenus pour cette évaluation et des enjeux que ces axes recouvrent. Pour chacun de ces enjeux ou critères de jugements, chaque variable associée est décrite d'après les catégories présentées sur la page ci-contre.

Codification des indicateurs

Chaque indicateur est pourvu d'un code destiné à faciliter sa manipulation par les évaluateurs. Chaque code se compose de la lettre *i* suivie d'une lettre et d'un numéro allant de 1 à 88.



Modalités transversales

- + La surface totale de la ZPNAF est obtenue par analyse SIG (Area) sur la base du zonage fourni par l'EPA Paris Saclay ;
- + Les agriculteurs considérés sont ceux exploitant au moins en partie des parcelles en ZPNAF et ayant leur exploitation sur le plateau de Saclay, soit 13 agriculteurs en 2019 (les exploitations équinées n'ont pas été considérées en 2019) ;
- + Lorsqu'une variable mentionne le recueil d'avis, de sentiment ou de toute autre donnée subjective, la donnée est affichée si au moins 50% des répondants a exprimé un avis ;
- + Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire ;
- + Les parties prenantes mentionnées rassemblent l'ensemble des acteurs concernés par le programme d'action de la ZPNAF et mentionnées ainsi que les pilotes d'action et/ou les partenaires techniques et/ou les acteurs concernés pour au moins une action ;
- + Lorsqu'un indicateur a vocation à sommer les données au fur et à mesure du temps, il est précisé qu'il s'agit d'une donnée cumulative. En l'absence de cette mention, la donnée est considérée comme annuelle, c'est-à-dire comme la photographie de la situation au moment de la réalisation de l'évaluation ;
- + Il est pris comme surface de référence pour les calculs le nécessitant une surface de la ZPNAF de 4 115 hectares répartis en 2469 hectares de zone agricole et 1646 hectares d'espaces naturels ;
- + Pour toute information complémentaire, notamment concernant le contexte des variables, nous vous invitons à consulter le Programme d'Action de la ZPNAF.

La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

Renseigner les variables de l'Axe A :	
Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF	/11
Renseigner les variables de l'Axe B :	
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers	/41
Renseigner les variables de l'Axe C :	
Développer des liens entre le plateau, les activités et les habitants	/61



ÉVALUATION DE L'AXE A ***Assurer la pérennité de*** ***l'agriculture au sein de la ZPNAF***

Des actions assurent la préservation du foncier agricole en tant qu'outil de travail et de production

Variables associées

- i01** Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière
- i02** Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER
- i11** Part de la surface agricole dans la ZPNAF
- i12** Part de la surface forestière dans la ZPNAF
- i13** Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF
- i14** Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier

i01

Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière

Contexte

Le territoire du plateau de Saclay connaît depuis la seconde moitié du XX^e siècle une intense pression foncière qui se traduit par l'extension de l'urbanisation et l'implantation de projets d'activités et d'infrastructures de grande ampleur. Dans le programme d'action, la première fiche action vise ainsi à assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et à renforcer les dispositifs de maîtrise foncière.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Surfaces des parcelles situées en ZPNAF faisant l'objet d'une veille foncière ramenée à la surface totale de la ZPNAF. Cette veille ne concerne pas uniquement des parcelles agricoles, d'où le fait que la surface soit observée en part de la surface de la ZPNAF dans sa totalité.

Temporalité

Pluriannuelle

L'actualisation des données se fait tous les 3 à 4 ans. Les données utilisées pour la première réalisation de l'évaluation sont celles au 31/12/2016 (premier recensement).

Unité

% la surface de la ZPNAF

Périmètre

Ensemble des parcelles situées en ZPNAF

Acteur(s) sources

AEV et SAFER

i02

Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER

Contexte

Le territoire du plateau de Saclay connaît depuis la seconde moitié du XX^e siècle une intense pression foncière qui se traduit par l'extension de l'urbanisation et l'implantation de projets d'activités et d'infrastructures de grande ampleur. Dans le programme d'action, la première fiche action vise ainsi à assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et à renforcer les dispositifs de maîtrise foncière.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Nombre de communes ayant signé une convention avec la SAFER au 31 décembre de l'année concernée par l'évaluation et où le dispositif de veille foncière est actif sur la totalité des surfaces de la commune divisé par le nombre de communes total (soit 16 communes).

Temporalité

Annuelle

Unité

% des communes

Périmètre

Ensemble des parcelles situées en ZPNAF

Acteur(s) sources

SAFER

i11

Part de la surface agricole dans la ZPNAF

Contexte

La ZPNAF a pour vocation d'assurer la pérennité des espaces naturels, agricoles et forestiers en interdisant leur urbanisation et elle doit aussi assurer le maintien des équilibres entre ces trois types d'espaces. Suivre la part de la surface agricole dans ces surfaces permet de s'assurer de la bonne prise en compte des espaces agricoles.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources

Détail du calcul

Surface agricole telle que définie lors du zonage de la ZPNAF

Chaque année, une extraction des données du Registre Parcellaire Graphique (RPG) de la dernière version en date (à préciser lors de l'évaluation) et un traitement SIG permettent de vérifier que cette surface reste cohérente. Les données du RPG peuvent être complétées par des informations fournies par les agriculteurs lors des entretiens en posant la question : « Quelle est la surface agricole utile que vous cultivez ? »

Temporalité

Annuelle

Unité

% la surface de la ZPNAF

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

EPA Paris-Saclay, Agence de Services et de Paiement pour le RPG et les agriculteurs pour compléter

i12

Part de la surface forestière dans la ZPNAF

Contexte

La ZPNAF a pour vocation d'assurer la pérennité des espaces naturels, agricoles et forestiers en interdisant leur urbanisation et elle doit aussi assurer le maintien des équilibres entre ces trois types d'espaces. La part de la surface forestière traduit la proportion des espaces forestiers sur le territoire.

Mode de collecte

Calcul en interne à partir des données de l'IGN

Détail du calcul

Extraction des données de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) sur le site internet <https://www.geoportail.gouv.fr/> sur le périmètre de la ZPNAF. Les données utilisées sont celles du jeu de données "carte forestière v2", dans leur version la plus récente (à préciser lors de l'évaluation). La part de forêts publiques gérées par l'ONF peut ensuite également être calculée à partir du jeu de données "Forêts publiques".

La somme des surfaces de la classe « bois et forêt » est divisée par la surface totale de la ZPNAF.

Temporalité

Pluriannuelle

L'actualisation du MOS ayant lieu tous les 5 ans environ, l'actualisation de la donnée est à faire lorsqu'une nouvelle actualisation du MOS a lieu. La première collecte se base sur le MOS 2017.

Unité

% la surface de la ZPNAF

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

Données provenant de l'IGN, Terre et Cité, EPA Paris-Saclay

i13

Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF

Contexte

Certains agriculteurs cultivent encore des terres de manière précaire en ZPNAF, ce qui peut réduire leur capacité à se projeter sur le long terme. C'est notamment pour cette raison que la fiche A3 du programme d'action aspire à « réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Quelle est la surface que vous cultivez à titre précaire en ZPNAF ? »

Ensuite, somme des surfaces cultivées à titre précaire en ZPNAF ramenée à la surface agricole en ZPNAF (telle que calculée pour l'indicateur A11)

La définition de précarité foncière correspond à l'absence de titre de propriété, de location ou de convention d'utilisation : bail rural, bail emphytéotique, convention d'occupation du domaine public, bail administratif.

Temporalité

Anuelle

Unité

% de la surface de la ZPNAF

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i14

Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier

Contexte

La ZPNAF sécurise à long-terme la vocation agricole d'une partie des terres du plateau de Saclay. Cependant, certains agriculteurs y cultivent encore des terres de manière précaire, ce qui peut réduire leur capacité à se projeter sur le long terme. Il en est de même pour certains forestiers.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs et des propriétaires forestiers identifiés.

Détail du calcul

Poser la question suivante : « Caractérisez votre capacité à vous projeter sur votre foncier dans son ensemble à long terme (au-delà de 10 ans). »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'agriculteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Possible
Difficile
Impossible
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs et forestiers cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs, CRPF, ONF

Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole

Variables associées

- i03** Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu
- i05** Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles
- i06** La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle
- i07** Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme
- i15** Nombre de dégradations connues du réseau drainage
- i16** Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers
- i17** Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques
- i18** Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles

i03

Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu

Contexte

La fertilité du plateau de Saclay repose sur un réseau de drainage sans cesse étendu et reconstruit depuis le XVIe siècle, rendant difficile la localisation contemporaine de ses composants. Aujourd'hui, les travaux réalisés sur les infrastructures à proximité de terres agricoles peuvent endommager ce réseau de drainage. Il est ainsi essentiel de connaître la position des réseaux de drains et c'est l'objectif premier de la fiche A2 du programme d'action.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Le réseau de drainage est considéré comme suffisamment connu lorsqu'il est connu avec une précision inférieure ou égale à 5m.

La part des surfaces est calculée en faisant le ratio des surfaces répondant au critère ci-dessus et celui des surfaces agricoles en ZPNAF (indicateur i11)

Temporalité

Annuelle

Unité

% de la surface agricole en ZPNAF

Périmètre

Ensemble des parcelles agricoles cultivées par des agriculteurs exploitant des terres en ZPNAF

Acteur(s) sources

EPA Paris-Saclay

i05

Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles

Contexte

Au-delà de la sécurisation d'une partie du foncier agricole permise par la ZPNAF, il est nécessaire de s'assurer de la fonctionnalité du territoire pour les agriculteurs : circulation des engins agricoles, réseau hydraulique, attrait pour des salariés qualifiés, etc. Il s'agit d'établir une base de connaissances communes et d'associer les différentes catégories d'acteurs présentes sur le territoire pour permettre une meilleure articulation entre les activités agricoles et urbaines. La fiche action A5 du programme d'action identifie ainsi comme objectif de « Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles ».

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Les actions de sensibilisation incluent :

- + des réunions de travail avec les acteurs visés ;
- + la diffusion de documents de sensibilisation ;
- + l'actualisation de la page dédiée sur le site internet de Terre et Cité.

Somme de ces actions sur l'année évaluée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Actions effectuées auprès des acteurs impliqués dans les travaux d'aménagement proches de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Terre et Cité

i06

La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle

Contexte

Certaines exploitations agricoles disposent de terres regroupées autour de leur siège mais d'autres sont obligées de circuler régulièrement sur les axes routiers dans un contexte d'augmentation des aléas de circulation et des temps de parcours. L'objectif est ici de recenser les itinéraires nécessaires aux agriculteurs pour circuler et de relever les difficultés qu'ils rencontrent afin de pouvoir les résoudre et répondre à l'objectif de l'action A6 : « Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier) ».

Mode de collecte

Demande de la dernière date d'actualisation auprès de Terre et Cité

Détail du calcul

Vérification du fait que l'écart de temps entre deux mises à jour de la carte n'est pas supérieur à 2 ans.

Un point noir, ou point de blocage, désigne un endroit du territoire sur lequel la circulation des engins agricoles est difficile, impossible ou accidentogène. Il peut s'agir de ronds-points, de chicanes, d'aménagements en bord de route, etc. Les complications de circulation dues aux déplacements pendulaires (heures de pointe sur la route) ne sont pas prises en compte.

La carte est située sur la page du site Terre et Cité dans la rubrique Dialoguer -> Soutenir l'agriculture au quotidien <https://terreetcite.org/fonctionnalites-agricoles/>

Temporalité

Bisannuelle

Unité

Oui / Non

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération sur les axes empruntés par les agriculteurs interrogés

Acteur(s) sources

Terre et Cité

i07

Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme

Contexte

Certaines exploitations agricoles disposent de terres regroupées autour de leur siège mais d'autres sont obligées de circuler régulièrement sur les axes routiers dans un contexte d'augmentation des aléas de circulation et des temps de parcours. L'objectif est ici de recenser les itinéraires utilisés par les agriculteurs pour circuler et de relever les difficultés qu'ils rencontrent afin de pouvoir les résoudre et répondre à l'objectif de l'action A6 : « Améliorer et

faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier) ».

Mode de collecte

Récolte de la donnée auprès des communes

Détail du calcul

Poser la question : « Votre commune a-t-elle traduit la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme ? ».

Temporalité

Bisannuelle

Unité

% du nombre de communes

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération si l'information est disponible ; à défaut, le réseau routier des 16 communes situées en ZPNAF

Acteur(s) sources

Communes

i15 Nombre de dégradations connues du réseau drainage

Contexte

La fertilité du plateau de Saclay repose sur un réseau de drainage sans cesse étendu et reconstruit depuis le XVIe siècle, rendant difficile la localisation de ses composants. Aujourd'hui, les travaux réalisés sur les infrastructures à proximité de terres agricoles peuvent endommager le réseau de drainage. Il est ainsi essentiel de connaître la position des réseaux de drains afin que les entreprises de travaux les prennent en compte et cherchent à les éviter.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation), combien y avait-il de dégradations dans votre réseau de drainage dont vous aviez connaissance ? »

Somme des dégradations constatées par les agriculteurs dans l'année considérée ou durant les années précédentes qui n'ont pas été réparées (après retrait d'éventuels doublons).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Dégradations constatées par des agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i16 Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers

Contexte

Certaines exploitations agricoles ou forestières disposent de terres regroupées autour de leur siège mais d'autres sont obligées de circuler régulièrement sur les axes routiers dans un contexte d'augmentation des aléas de circulation et des temps de parcours. L'objectif est ici de recenser les itinéraires nécessaires aux agriculteurs pour circuler et de relever les difficultés qu'ils rencontrent afin de pouvoir les résoudre et répondre à l'objectif de l'action A6 : « Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier) ».

Mode de collecte

Entretien auprès des acteurs

concernés.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur et forestier : « Durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation), quels points noirs impactaient vos trajets dans la zone des 3 communautés d'agglomération autour du plateau de Saclay ? ». Compléter grâce à la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cas où elle contiendrait des informations plus récentes.

Somme des points noirs répertoriés chaque année (après retrait de doublons)

Un point noir, ou point de blocage, désigne un endroit du territoire sur lequel la circulation

des engins agricoles est difficile, impossible ou accidentogène. Il peut s'agir de ronds-points, de chicanes, d'aménagements en bord de route, etc. Les complications de circulation dues aux déplacements pendulaires (heures de pointe sur la route) ne sont pas prises en compte.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération sur les axes empruntés par les agriculteurs interrogés

Acteur(s) sources

Agriculteurs, CRPF, ONF

i17 Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques

Contexte

La fertilité du plateau de Saclay repose sur un réseau de drainage sans cesse étendu et reconstruit depuis le XVIe siècle, rendant difficile la localisation de ses composants. Aujourd'hui, les travaux réalisés sur les infrastructures à proximité de terres agricoles peuvent endommager le réseau de drainage. Il est ainsi essentiel que les acteurs travaillent ensemble afin que la présence de drains soit prise en compte lors de travaux et que la fonctionnalité des rigoles soit assurée.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Comment qualifieriez-vous la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques par les acteurs concernés durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation) ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'agriculteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Les réseaux hydrauliques comprennent les rigoles, les rus et les drains.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisant
A améliorer
Insatisfaisant
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i18 Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles

Contexte

Certaines exploitations agricoles ou forestières disposent de terres regroupées autour de leur siège, ce qui limite les déplacements, mais d'autres sont obligés de circuler régulièrement sur les axes routiers dans un contexte d'augmentation des aléas de circulation et des temps de parcours. L'objectif est ici de recenser les itinéraires nécessaires aux agriculteurs pour circuler et de relever les difficultés qu'ils rencontrent afin de pouvoir les résoudre et répondre à l'objectif de l'action A6 : « Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier) ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Comment qualifieriez-vous l'état des circulations agricoles durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation) ? »

Appréciation moyenne des différents agriculteurs.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisante
A améliorer
Insatisfaisante
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs, CRPF, ONF

Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire

Variables associées

- i04** Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF
- i08** Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi
- i09** Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles
- i19** Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire
- i20** Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire
- i21** Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay
- i22** Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour
- i23** Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers
- i24** Nombre d'emplois agricoles
- i25** Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricoles

i04

Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF

Contexte

Le renouvellement de la génération actuelle d'agriculteurs est un véritable enjeu car en 2019 plus de la moitié des agriculteurs étaient âgés de plus de 50 ans (données INSEE 2020). Les difficultés d'accès au foncier, le financement de l'installation, la formation et l'accompagnement pour le développement de nouvelles pratiques sont autant de difficultés auxquelles doivent faire face les personnes qui s'installent. La fiche action A4 du programme d'action identifie ainsi comme objectif « Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ».

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Somme des accompagnements comptabilisés par les acteurs sources après retrait des doublons.

Il est entendu par « accompagnement » l'engagement d'une démarche approfondie (au-delà de la prise de renseignements) avec les organismes cités. L'accompagnement peut aussi être financier. Un tel accompagnement qui n'aboutirait pas à une installation sur le territoire de la ZPNAF est comptabilisé.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Installation sur des parcelles situées au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Chambre d'agriculture d'Île-de-France, Pôle Abiosol, Terre et Cité, GAB Île-de-France, Conseil Départemental 91 et 78, Région Île-de-France

i08

Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi

Contexte

Le contexte périurbain des espaces cultivés du plateau de Saclay explique en partie la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée par les agriculteurs. En effet, la proximité des villes induit souvent des freins à l'embauche tels que des loyers élevés, des centres de formation éloignés ou une circulation routière très dense. Cela est un facteur limitant la diversification des exploitations agricoles. La fiche A7 du programme d'action invite donc à « informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi » dans le but de faciliter le recrutement, voire la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

Mode de collecte

Entretiens auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation), à combien de temps d'échange visant à vous informer des dispositifs d'aide à l'emploi avez-vous été convié.e ? »

Somme des temps d'échange comptabilisés par les agriculteurs après retrait des doublons.

Les temps d'échange comprennent les rencontres entre 2 acteurs ou plus.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Temps d'échanges auxquels les agriculteurs cultivant en ZPNAF sont conviés

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i09

Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles

Contexte

Sur le plateau de Saclay, la proximité des espaces agricoles avec la métropole peut entraîner un décalage entre le coût de la vie et les niveaux de revenus des acteurs de la filière agricole. On constate pour les salariés agricoles des difficultés dans la recherche d'un logement abordable lorsque l'exploitation qui les emploie n'en met pas à un à disposition, ce qui freine le développement de l'activité agricole.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Somme des temps d'échanges recensés sur l'année de réalisation de l'itération de l'évaluation.

Est considéré comme un temps d'échange collectif un temps d'échange réunissant au moins 3 structures différentes.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Temps d'échanges concernant des agriculteurs et/ou des communes en ZPNAF

Acteur(s) sources

Terre et Cité

i19

Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire

Contexte

Le renouvellement de la génération actuelle d'agriculteurs est un véritable enjeu car en 2019 plus de la moitié des agriculteurs étaient âgés de plus de 50 ans (données INSEE 2020). Les difficultés d'accès au foncier, le financement de l'installation, la formation et l'accompagnement pour le développement de nouvelles pratiques sont autant de difficultés auxquelles doivent faire face les personnes qui s'installent. La fiche action A4 du programme d'action identifie ainsi comme objectif « Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « En quelle année vous êtes-vous installé.e ? »

Somme des exploitants agricoles installés depuis 2017 (inclu) disposant de terres dans le périmètre de la ZPNAF l'année de la campagne d'évaluation. L'installation désigne le moment auquel l'activité professionnelle débute. Il peut également s'agir d'une reprise juridique de l'exploitation (nouveau propriétaire), d'un nouveau fermage ou d'un changement de la personne en responsabilité de la conduite de l'exploitation.

Cet indicateur est cumulatif : il cumule le nombre d'installations depuis la première itération de l'évaluation jusqu'à la dernière.

Temporalité

Annuelle

(Indicateur cumulatif)

Unité

Nombre

Périmètre

Installation sur des parcelles situées au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i20

Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire

Contexte

Le renouvellement de la génération actuelle d'agriculteurs est un véritable enjeu car en 2019 plus de la moitié des agriculteurs étaient âgés de plus de 50 ans (données INSEE 2020). Les difficultés d'accès au foncier, le financement de l'installation, la formation et l'accompagnement pour le développement de nouvelles pratiques sont autant de difficultés auxquelles doivent faire face les personnes qui s'installent. La fiche action A4 du programme d'action identifie ainsi comme objectif « Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs installés depuis moins de 2 ans (inclus).

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur concerné : « Comment qualifieriez-vous l'accompagnement que vous avez reçu lors de votre installation ? » Cela peut concerner toutes les thématiques : recherche de foncier, montage juridique, accompagnement technique et technico-économique, approche business plan, soutien financier à l'investissement...

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'agriculteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisant
A améliorer
Insatisfaisant
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs installés depuis moins de 2 ans (inclus)

i22

Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour

Contexte

Le renouvellement de la génération actuelle d'agriculteurs est un véritable enjeu car en 2019 plus de la moitié des agriculteurs étaient âgés de plus de 50 ans (données INSEE 2020). Les difficultés d'accès au foncier, le financement de l'installation, la formation et l'accompagnement pour le développement de nouvelles pratiques sont autant de difficultés auxquelles doivent faire face les personnes qui s'installent. La fiche action A4 du programme d'action identifie ainsi comme objectif « Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Envisagez-vous de transmettre votre exploitation d'ici les 10 prochaines années ? Si oui, avez-vous déjà identifié une personne pour la reprendre ? »

Exploitations selon la même définition que pour l'indicateur A21

Exploitations prévues à la transmission d'ici 10 ans au moment de la réalisation de l'entretien. Une exploitation prévue à la transmission désigne une structure dans laquelle l'exploitant souhaite cesser son activité en étant assuré qu'une personne physique ou morale y prendra sa place.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Exploitations ayant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i21

Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay

Contexte

La ZPNAF sécurise à long-terme la vocation agricole d'une partie des terres du plateau de Saclay. Le suivi du nombre d'exploitations sur le territoire permet de mesurer le dynamisme réel de l'activité agricole (installation, vente, départ à la retraite etc.).

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Exploitez-vous des parcelles situées en ZPNAF ? »

Les exploitations agricoles sont définies au titre des structures cotisants à la MSA (hors cotisants solidaires).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Exploitations ayant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i23

Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers

Contexte

Sur le plateau de Saclay, la proximité des espaces agricoles avec la métropole peut entraîner un décalage entre le coût de la vie et les niveaux de revenus des acteurs de la filière agricole. On constate pour les salariés agricoles des difficultés dans la recherche d'un logement abordable lorsque l'exploitation qui les emploie n'en met pas à un à disposition, ce qui freine le développement de l'activité agricole.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Poser les questions suivantes à chaque agriculteur : « Êtes-vous logé dans un logement mis à disposition pour des agriculteurs ? Mettez-vous à disposition d'agriculteurs ou de salariés agricoles des logements sur votre exploitation ? »

Logements mis en place pour être loués à des agriculteurs et des salariés agricoles spécifiquement, dans le périmètre indiqué.

Se renseigner également auprès des collectivités locales pour avoir connaissance d'opérations de logement répondant à cet enjeu sur le territoire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Logements disponibles pour des salariés agricoles à l'échelle des 3 Communautés d'agglomération si l'information est disponible, dans les 16 communes de la ZPNAF sinon.

Acteur(s) sources

Agriculteurs pour la ZPNAF, les 3 Communautés d'agglomération au-delà

i24

Nombre d'emplois agricoles

Contexte

Le contexte périurbain des espaces cultivés du plateau de Saclay explique en partie la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée par les agriculteurs. En effet, la proximité des villes induit souvent des freins à l'embauche tels que des loyers élevés, des centres de formation éloignés ou une circulation routière très dense. Cela est un facteur limitant la diversification des exploitations agricoles. La fiche A7 du programme d'action invite donc à « informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi » dans le but de faciliter le recrutement, voire la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Combien de personnes travaillent sur l'exploitation ? » La réponse est attendue en ETP (définition ci-dessous).

Les emplois familiaux et salariés (y compris temporaires) sont concernés. L'exploitant est comptabilisé au titre d'1 ETP ; même si cela ne traduit pas son temps de travail réel, cela permet de comptabiliser sa présence.

Somme des ETP comptabilisés

L'ETP (équivalent temps plein) est l'unité de mesure du travail pour laquelle la valeur 1 correspond à une personne travaillant à temps plein durant 1 an (soit 1519 heures de travail).

Temporalité

Annuelle

Unité

ETP

Périmètre

Personnes travaillant dans une exploitation ayant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i25

Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricoles

Contexte

Le contexte périurbain des espaces cultivés du plateau de Saclay explique en partie la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée par les agriculteurs. En effet, la proximité des villes induit souvent des freins à l'embauche tels que des loyers élevés, des centres de formation éloignés ou une circulation routière très dense. Cela est un facteur limitant la diversification des exploitations agricoles. La fiche A7 du programme d'action invite donc à « informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi » dans le but de faciliter le recrutement, voire la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Comment qualifieriez-vous votre capacité à embaucher des salariés agricoles ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'agriculteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Très facile
Facile
Difficile
Très difficile
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

Variables associées

- i10** Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales
- i26** Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement
- i27** Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes
- i28** Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique
- i38** Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts
- i47** Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques de nuisibles
- i56** Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire
- i57** Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche

i10 Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales

Contexte

La perception croissante de phénomènes dus au changement climatique dans la vie quotidienne influence le regard que portent les citoyens sur les activités agricoles. Les acteurs du monde agricole partagent cette prise de conscience et sont au cœur d'injonctions multiples. Face à l'inertie de pratiques héritées difficiles à remettre en cause (prise de risque financier, formation supplémentaire etc.) un accompagnement est parfois nécessaire pour permettre une évolution.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Est considéré comme un temps d'échange collectif un temps d'échange réunissant au moins 3 structures différentes. Il peut s'agir ici de réunions d'information, de formations, d'actions de communication.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Temps d'échange proposés à des agriculteurs dans les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Chambre d'agriculture d'Île-de-France

i26 Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement

Contexte

La manifestation d'enjeux environnementaux dans la vie quotidienne influence le regard que portent les citoyens sur les activités agricoles. Les acteurs du monde agricole partagent cette prise de conscience et les labels contribuent à valoriser les évolutions des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement..

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Votre exploitation est-elle engagée dans un label ou un signe de qualité officiel ? »

Remarque :

Les labels pris en compte sont ceux reconnus par l'État car il font l'objet d'un cahier des charges vérifié par un auditeur indépendant : agriculture biologique, HVE niveau 3, Label Rouge, ISO 14001.

Temporalité

Annuelle

Unité

% des exploitations

Périmètre

Exploitations cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i27 Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes

Contexte

La nécessité d'agir sur les enjeux environnementaux est devenue incontournable pour notre société. L'objectif est de mesurer l'évolution de la prise en compte des enjeux environnementaux au sein des exploitations par des pratiques ne faisant pas l'objet d'un cahier des charges spécifiques (comme c'est le cas pour l'agriculture biologique, par exemple).

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « En dehors des labels, mettez-vous en place des pratiques favorables à la vie des écosystèmes ? [Citer des exemples] »

Somme des exploitations faisant l'objet ou revendiquant des labels ou des signes de qualité en matière de préservation de l'environnement qui ne rentrent pas dans la liste des labels comptabilisés dans l'indicateur A26. Les pratiques prises en compte peuvent être (liste non exhaustive) : des itinéraires techniques spécifiques (agriculture de conservation, de précision, lutte intégrée, conversion vers l'Agriculture Biologique), des labels faisant l'objet d'une charte (Bleu Blanc Cœur, Demeter, Bio Cohérence,

commerce équitable...), par une adaptation du système de culture (agroforesterie) ou encore par une approche dont l'agriculteur se revendique (permaculture, agroécologie).

Temporalité

Annuelle

Unité

% des exploitations

Périmètre

Exploitations cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i28 Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique

Contexte

La résilience d'une exploitation passe par sa capacité à pouvoir évoluer pour s'adapter aux difficultés. L'exigence toujours plus grande des consommateurs et des citoyens d'une part et les difficultés liées au changement climatique d'autre part rendent les défis encore plus grand. Un accompagnement, qu'il soit technique, économique ou environnemental, est parfois nécessaire pour permettre à l'exploitation d'évoluer.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Durant l'année XXXX, (considérée pour l'évaluation) comment qualifieriez-vous votre accompagnement en matière de conseil (toutes thématiques confondues) ? » [Citer éventuellement des exemple de la liste ci-dessous]

Le conseil peut être proposé par différentes structures d'accompagnement (Chambre d'agriculture, GAB, associations...) et peut porter sur différentes thématiques : économie de l'exploitation, pratiques agricoles (y compris environnementales), interactions avec la recherche...

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisant
A améliorer
Insatisfaisant
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i38

Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Contexte

Les dégâts aux cultures attribués à certaines espèces, tout particulièrement aux sangliers et certains oiseaux, constituent une gêne pour les agriculteurs du territoire. La réduction de leurs habitats naturels sous l'urbanisation accentue la présence de cette faune dans les cultures qui deviennent des sources de nourriture facilement accessibles.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs et récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation), à combien de temps de travail portant sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts avez-vous été convié.e ?
Demander aux DDT : « Durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation), combien de temps de travail portant sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts avez-vous organisé avec les agriculteurs de la ZPNAF ? »

Somme des temps de travail sur le sujet, y compris ceux ayant lieu dans le cadre d'un projet de recherche, mentionnés par les agriculteurs et les employé.e.s de la DDT après retrait d'éventuels doublons. Ces temps de travail ne doivent pas spécifiquement s'adresser aux agriculteurs du plateau de Saclay, il suffit qu'il y soient conviés.

Les temps de travail comprennent les rencontres entre 2 acteurs ou plus.

Les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sont définies comme les espèces pouvant causer des dégâts aux cultures. Il s'agit principalement des corbeaux, pigeons, sangliers, lapins, corneilles.
Remarque : Les dégâts causés par des maladies fongiques, virales ou bactériennes ne sont pas comptabilisés ici.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Temps de travail auxquels les agriculteurs cultivant en ZPNAF sont conviés

Acteur(s) sources

Agriculteurs, DDT 78 et 91

i47

Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Contexte

Les dégâts aux cultures attribués à certaines espèces, tout particulièrement aux sangliers et certains oiseaux, constituent une gêne pour les agriculteurs du territoire. La réduction de leurs habitats naturels sous l'urbanisation accentue la présence de cette faune dans les cultures qui deviennent des sources de nourriture facilement accessibles.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation), quel a été l'impact économique sur votre exploitation des dégâts aux cultures occasionnés par des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ? ».

Les réponses sont appréciées au regard des catégories suivantes (non exclusives) :

- + J'ai mis en place de moyens de lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts générant un surcoût
- + J'ai constaté des dégâts entraînant des pertes économiques
- + J'ai constaté des dégâts mais sans conséquence sur mon bilan économique
- + Je n'ai pas constaté de dégâts

Les agriculteurs sont considérés comme fortement impactés lorsqu'ils subissent des pertes importantes et ont un surcoût significatif.

Les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sont définies comme les espèces pouvant causer des dégâts aux cultures. Il s'agit principalement des corbeaux, pigeons, sangliers, lapins, corneilles.

Temporalité

Annuelle

Unité

%

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs



ÉVALUATION DE L'AXE B

Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers

Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique

Variables associées

- i32** Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides
- i33** Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau
- i34** Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place
- i35** Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation
- i36** Part des surfaces imperméabilisées en ZPNAF
- i37** Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide
- i41** L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel
- i42** Surfaces de zones humides sur le territoire
- i43** Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation
- i44** Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation

i32 Nombre d’actions de sensibilisation aux milieux humides

Contexte

Plusieurs types de milieux humides sont présents sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) mais aussi dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. Des solutions doivent être trouvées pour faire cohabiter ces milieux et les espèces fragiles qu'elles peuvent abriter avec les activités humaines. C'est par exemple l'objet des fiche B12 « Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.) » et B13 « Atteinte du bon état des cours d'eau ».

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sont considérées comme des actions de sensibilisation les actions à destination du grand public comme des professionnels de type :
+ **Animation, exposition, atelier...** ;
+ **Visites de terrain (ces dernières peuvent également être comptabilisées dans les actions pour la découverte du territoire (C13)).**

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Actions de sensibilisation portant sur les milieux humides à l'échelle des 3 communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

SMBVB, Communes, Communautés d'agglomération, associations concernées par le sujet

i33 Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau

Contexte

Plusieurs types de zones humides sont présentes sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) ainsi que dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. Des solutions doivent être trouvées pour faire cohabiter ces zones et les espèces fragiles qu'elles peuvent abriter avec les activités humaines. C'est par exemple l'objet des fiches B12 « Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.) » et B13 « Atteinte du bon état des cours d'eau ».

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Somme des conventions de partenariat (avec les agriculteurs et propriétaires concernés) qui pérennisent l'accueil de l'étoile d'eau sur les mouillères identifiées.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

La zone de l'OIN

Acteur(s) sources

EPA Paris-Saclay

i34 Nombre d’actions de renaturation et de restauration des cours d’eau mises en place

Contexte

Plusieurs types de zones humides sont présentes sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) ainsi que dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. Ces cours d'eau jouent un rôle essentiel dans l'évacuation du surplus d'eau drainé par les parcelles agricoles et aussi dans l'attractivité du territoire. En effet, la plupart des cours d'eau sont balisés et font partie d'itinéraires de promenade appréciés.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Les cours d'eau considérés sont les rivières, les rus et les rigoles. Les actions entraînant des travaux s'étalant sur plusieurs années sont comptabilisées l'année de leur engagement.

Cet indicateur est cumulatif : il cumule le nombre d'actions en ce sens depuis la première itération de l'évaluation jusqu'à la dernière.

Temporalité

Annuelle
(indicateur cumulatif)

Unité

Nombre

Périmètre

Réseau hydraulique de la ZPNAF et parties des bassins versants de l'Yvette et de la Bièvre, intégrées dans la ZPNAF ou en interaction directe avec elle

Acteur(s) sources

SIABV, SIAHVY, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

i35 Nombre d’aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d’inondation

Contexte

Les prévisions d'augmentation en intensité et fréquence des précipitations du fait du dérèglement climatique renforcent la nécessité de travailler sur des mesures de réduction du risque d'inondation. Cet indicateur concourt également au renseignement de la fiche action B14 qui prévoit une « Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements ».

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Les aménagements comptabilisés sont les structures physiques de réduction de risque d'inondation (fossés, bassins de rétention, désimperméabilisation).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Réseau hydraulique de la ZPNAF et parties des bassins versants de l'Yvette et de la Bièvre, intégrées dans la ZPNAF ou en interaction directe avec elle

Acteur(s) sources

SIABV, SIAHVY, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

i36

Part des surfaces imperméabilisées en ZPNAF

Contexte

Une surface imperméabilisée accentue l'effet de ruissellement de l'eau aux dépens de sa bonne infiltration dans le sol, provoquant notamment des phénomènes d'inondation. Dans un contexte d'accélération de l'urbanisation du plateau de Saclay et d'une augmentation en intensité et fréquence des précipitations du fait du dérèglement climatique, il est nécessaire d'assurer un suivi des surfaces imperméabilisées pour éviter un renforcement du risque d'inondation. Cela s'inscrit dans l'action B14 « Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements ».

Mode de collecte

Calcul en internet à partir des données de l'IGN.

Détail du calcul

Calcul des surfaces imperméabilisées dans les zones F et A de la ZPNAF (hors espaces ouverts artificialisés)

Méthode de comptabilisation : Création d'une couche « polygone » de zones imperméabilisées situées en ZPNAF issue de la comparaison entre la base de données « bâti IGN », une image satellitaire et une couche cadastrale de la zone forestière et de la zone agricole fournie par l'EPA. L'ensemble des couches dans une version la plus actuelle possible au moment de l'évaluation (à renseigner).

Remarques : Ce relevé est imprécis pour les zones sous les couverts forestiers car la visibilité aérienne réduite ne permet pas de confirmer la présence des bâtis. Ils n'ont donc pas été retenus dans la collecte.

Temporalité

Annuelle

Unité

ha

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

Données provenant de l'IGN, Terre et Cité

i37

Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide

Contexte

Plusieurs types de zones humides sont présentes sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) mais aussi dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. La fiche Action B15 cible la « Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire ». En effet, la capacité d'infiltration et de stockage des sols joue un rôle essentiel dans la régulation des eaux de ruissellement et les zones humides sont des réserves de biodiversité précieuses.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Somme des avis rendus par les acteurs sources concernant un projet d'aménagement impactant une zone humide. Ces avis peuvent être :

- + Un avis rendu sur un permis de construire ;
- + Un avis de la Commission Locale de l'Eau sur un Dossier Loi sur l'Eau concerné par un sujet de zones humides.

Les accompagnements dans le cadre d'une mise en comptabilité d'un PLU(i) avec un SAGE ne sont pas comptabilisés. Les projets impactant des zones humides de moins de 1000 m² ne passant pas en Commission Locale de l'Eau, ils ne sont pas toujours comptabilisables.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 16 communes de la ZPNAF

Acteur(s) sources

SIABV, SIAHVY, SMBVB

i41

L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel

Contexte

Plusieurs types de zones humides sont présentes sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) ainsi que dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. Ces cours d'eau jouent un rôle essentiel dans l'évacuation du surplus d'eau drainé par les parcelles agricoles et aussi dans l'attractivité du territoire. En effet, la plupart des cours d'eau sont balisés et font partie d'itinéraires de promenade appréciés.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les acteurs sources.

Les éléments à évaluer sont : la qualité de l'eau, la qualité des continuités des cours d'eau, des continuités écologiques et la qualité des zones humides (notamment les mouillères).

Temporalité

Annuelle

Unité

Oui ou Non

Périmètre

Réseau hydraulique de la ZPNAF et parties des bassins versants de l'Yvette et de la Bièvre, intégrées dans la ZPNAF ou en interaction directe avec elle

Acteur(s) sources

SIABV, SIAHVY, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

i42 Surfaces de milieux humides sur le territoire

Contexte

Plusieurs types de milieux humides sont présents sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) ainsi que dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. La fiche Action B15 cible la « Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire ». En effet, la capacité d'infiltration et de stockage des sols joue un rôle essentiel dans la régulation des eaux de ruissellement et les milieux humides sont des réserves de biodiversité précieuses.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Extraction des surfaces en zone humide issues de la base de données de la DRIEE : « Enveloppes d'alerte Zones humides », en prenant en compte les zones de classe 1, 2 et 3 (sauf information spécifique reçue de la part d'un syndicat de bassin). Cette donnée pourra être commentée et mise à jour après consultation des acteurs source.

Les cartes peuvent être consultées sur ces sites internet :

- + http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/73/Zones_humides.map
- + <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/enveloppes-d-alerte-zones-humides-en-ile-de-france-a2159.html>

Temporalité

Annuelle

Unité

m²

Périmètre

Parties des bassins versants de l'Yvette et de la Bièvre, intégrées dans la ZPNAF ou en interaction directe avec elle

Acteur(s) sources

SAGE Orge-Yvette, SMBVB

i44 Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation

Contexte

Plusieurs types de zones humides sont présentes sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) ainsi que dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. La fiche Action B15 cible la « Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire ». En effet, la capacité d'infiltration et de stockage des sols joue un rôle essentiel dans la régulation des eaux de ruissellement et les zones humides sont des réserves de biodiversité précieuses.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Somme des surfaces des zones concernées. Dans le cas où les travaux s'étaleraient sur plusieurs années, les surfaces sont comptabilisées l'année où les travaux sont achevés.

Est entendu comme travaux de restauration, des travaux visant à améliorer la fonctionnalité hydraulique et/ou à améliorer la continuité d'un corridor écologique considéré.

Temporalité

Annuelle
(indicateur cumulatif)

Unité

m²

Périmètre

Parties des bassins versants de l'Yvette et de la Bièvre, intégrées dans la ZPNAF ou en interaction directe avec elle

Acteur(s) sources

SIAHVY, SIAVB, PNR de la Hautes Vallée de Chevreuse

i43 Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation

Contexte

Plusieurs types de zones humides sont présentes sur le plateau de Saclay (mares, étangs, rigoles) ainsi que dans les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérantaise. Ces cours d'eau jouent un rôle essentiel dans l'évacuation du surplus d'eau drainé par les parcelles agricoles et dans l'attractivité du territoire. En effet, la plupart des cours d'eau sont balisés et font partie d'itinéraires de promenade appréciés.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Somme des linéaires des cours d'eau concernés. Dans le cas où les travaux s'étaleraient sur plusieurs années, les linéaires sont comptabilisés l'année où les travaux sont achevés.

Est entendu comme travaux de restauration, des travaux visant à améliorer la fonctionnalité hydraulique et/ou à améliorer la continuité d'un corridor écologique considéré.

Temporalité

Annuelle
(indicateur cumulatif)

Unité

km

Périmètre

Parties des bassins versants de l'Yvette et de la Bièvre, intégrées dans la ZPNAF ou en interaction directe avec elle

Acteur(s) sources

SIAHVY, SIAVB, PNR de la Hautes Vallée de Chevreuse

Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers

Variables associées

- i39** Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire
- i48** État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire
- i49** Part des surfaces forestières en gestion durable
- i60** Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer

i39
Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire

Contexte

Il existe plusieurs types d'espaces forestiers (forêt, bois, bosquet etc.) sur le plateau de Saclay sous propriété publique ou privée. Dans ce second cas, le parcellaire est très morcelé et la fiche action B17 qui envisage de « valoriser au mieux les milieux forestiers » invite à réfléchir à leur gestion durable.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Les documents de gestion durable concernent uniquement les forêts privées. Les documents comptabilisés sont les suivants :
+ Le Plan Simple de gestion (PSG) ;
+ Le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ;
+ Le Règlement Type de Gestion (RTG).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

La partie forestière de la ZPNAF

Acteur(s) sources

CRPF

i48
État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire

Contexte

Il existe plusieurs types d'espaces forestiers (forêt, bois, bosquet etc.) sur le plateau de Saclay sous propriété publique ou privée. Devant les multiples fonctions de la forêt (sylviculture, fonctions récréatives, régulation des températures, réserve de biodiversité), il est nécessaire de veiller à sa gestion durable et concertée.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les responsables du projet.

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

La partie forestière de la ZPNAF

Acteur(s) sources

CRPF et ONF

i49
Part des surfaces forestières en gestion durable

Contexte

Il existe plusieurs types d'espaces forestiers (forêt, bois, bosquet etc.) sur le plateau de Saclay sous propriété publique ou privée. Devant les multiples fonctions de la forêt (sylviculture, fonctions récréatives, régulation des températures, réserve de biodiversité), il est nécessaire de veiller à sa gestion durable et concertée.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Surfaces couvertes par un document de gestion durable tel que défini pour la variable i39 pour les forêts privés et faisant l'objet de documents d'aménagement simple ou documents d'aménagement standard pour les forêts publiques.

Temporalité

Annuelle

Unité

% des surfaces de forêt du territoire

Périmètre

La partie forestière de la ZPNAF

Acteur(s) sources

CRPF et ONF

i60
Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer

Contexte

Il existe plusieurs types d'espaces forestiers (forêt, bois, bosquet etc.) sur le plateau de Saclay. Les forêts sont ainsi souvent vues comme de simples espaces de détente et de promenade et peuvent parfois être mal connues du grand public. La fiche action C26 du programme d'action envisage ainsi de « Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et de la nécessité de sa gestion » afin de sensibiliser les habitants aux multiples fonctions de la forêt (sylviculture, fonctions récréatives, régulation des températures, réserve de biodiversité).

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sont considérées comme des actions de sensibilisation, les interventions auprès des scolaires, l'installation de l'exposition prévue dans la fiche, les « animations nature », etc.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Actions de sensibilisation organisées dans les communes ayant une partie de leur territoire en ZPNAF

Acteur(s) sources

ONF

Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

Variables associées

- i29** État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer
- i30** Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale
- i31** L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel
- i40** État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages
- i45** État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire
- i46** L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel.

i29 État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer

Contexte

Le concept de continuité écologique s'est développé à l'issue des lois du Grenelle de l'environnement et s'est traduit par la valorisation de corridors écologiques identifiés dans les projets de Trame Verte et Bleue. Ces réseaux, identifiés dans les documents de planification des collectivités territoriales traduisent les continuités écologiques terrestres et aquatiques qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité et offrent des conditions favorables au déplacement et à l'accomplissement du

cycle de vie des espèces. La fiche action B10 invite ainsi à « identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF ».

Mode de collecte

Récolte de la donnée auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Les continuités écologiques comprennent les continuités agricoles, forestières et aquatiques. L'objectif est considéré « atteint » lorsque les quatre acteurs concernés ont réalisé l'inventaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

Distinguer 2 périmètres :
+ la ZPNAF
+ les 3 communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Les 3 communautés d'agglomération et Terre et Cité

i30 Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale

Contexte

Le concept de continuité écologique s'est développé à l'issue des lois du Grenelle de l'environnement et s'est traduit par la valorisation de corridors écologiques identifiés dans les projets de Trame Verte et Bleue. Ces réseaux, identifiés dans les documents de planification des collectivités territoriales traduisent les continuités écologiques terrestres et aquatiques qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité et offrent des conditions favorables au déplacement et à l'accomplissement du cycle de vie des espèces. Plus récemment sont également intégrées les notions de trame noire (diminution de la pollution

lumineuse la nuit) ou encore de trame brune (continuité des sols). La fiche action B10 invite ainsi à « identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF ».

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Est considéré comme un temps d'échange collectif un temps d'échange réunissant au moins 3 structures différentes.

Somme de ces temps d'échange après retrait des doublons.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Ateliers organisés dans les 3 communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Les 3 communautés d'agglomération

i31 L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel

Contexte

Les étangs de Saclay désignent deux étendues d'eau (Étang-Vieux et Étang-Neuf) situées de part et d'autre de la D 446 sur la commune de Saclay. Ces étangs sont l'héritage des travaux d'aménagement hydraulique réalisés au XVIIe siècle par Louis XIV pour acheminer l'eau dans les châteaux de Versailles. Les étangs de Saclay constituent donc un patrimoine historique mais aussi naturel identifié comme réserve ornithologique exceptionnelle. La création d'un observatoire ornithologique sur les bords de l'étang était nécessaire afin d'observer les oiseaux dans de bonnes conditions.

Mode de collecte

Enquête auprès des porteurs de projet.

Détail du calcul

L'observatoire est considéré comme fonctionnel si les conditions suivantes sont réunies :

- + les plateformes d'observations sont bien en place ;
- + il est accessible a minima en voiture et par des voies de circulation douce ;
- + il peut accueillir a minima les bénéficiaires de l'action : il permet la réalisation d'inventaires ornithologiques et peut accueillir des groupes d'élèves ou tout autre public extérieur venant dans un but pédagogique.

Temporalité

Annuelle

Unité

Oui / Non

Périmètre

l'Étang-Vieux de Saclay

Acteur(s) sources

Communauté Paris-Saclay et la ville de Saclay

i40

État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages

Contexte

L'observatoire photographique des paysages est une initiative mise en place en 1991 par le Ministère de l'Environnement qui consiste à mettre en place sur un territoire un système de veille photographique des paysages. Les projets d'urbanisation du plateau de Saclay, en modifiant durablement la structure du territoire, ont révélé le besoin d'un suivi de ces évolutions.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les responsables du projet.

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

CAUE 91

i45

État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire

Contexte

Le concept de continuité écologique s'est développé à l'issue des lois du Grenelle de l'environnement et s'est traduit par la valorisation de corridors écologiques identifiés dans les projets de Trame Verte et Bleue. Ces réseaux, identifiés dans les documents de planification des collectivités territoriales traduisent les continuités écologiques terrestres et aquatiques qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité et offrent des conditions favorables au déplacement et à l'accomplissement du cycle de vie des espèces. Plus récemment sont également intégrées les notions de trame noire (diminution de la pollution lumineuse la nuit) ou encore de trame brune (continuité des sols). La fiche action B10 invite ainsi à « identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF ».

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les responsables du projet. L'objectif est considéré « atteint » lorsque les trois acteurs concernés ont réalisé l'inventaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

Les 3 Communautés d'agglomération

i46

L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel

Contexte

Les étangs de Saclay désignent deux étendues d'eau (Étang-Vieux et Étang-Neuf) situées de part et d'autre de la D 446 sur la commune de Saclay. Ces étangs sont l'héritage des travaux d'aménagement hydraulique réalisés au XVII^e siècle par Louis XIV pour acheminer l'eau dans les châteaux de Versailles. Les étangs de Saclay constituent donc un patrimoine historique et naturel identifié comme réserve ornithologique exceptionnelle. La création d'un observatoire ornithologique sur les bords de l'étang était nécessaire pour observer les oiseaux dans de bonnes conditions.

Mode de collecte

Vérification de la réalisation de l'inventaire via la publication de l'année concernée sur le site <https://pierreilm48.wixsite.com/etangs-de-saclay/intro-liste-oiseaux>

Détail du calcul

L'inventaire est considéré comme réalisé si la synthèse de l'année est présente sur le site internet.

Temporalité

Annuelle

Unité

Oui / Non

Périmètre

Les étangs de Saclay

Acteur(s) sources

Pierre Le Maréchal



ÉVALUATION DE L'AXE C

*Assurer le développement
des liens entre le plateau,
les activités et les habitants*

Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics

Variables associées

- i50** État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel
- i51** Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée
- i52** État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF
- i61** Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce
- i62** Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire
- i63** Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux
- i64** Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques

i50 État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel

Contexte

La dénomination de patrimoine intègre ici des éléments construits, des paysages ou des composantes des espaces naturels, agricoles et forestiers. Leur reconnaissance est un préalable à leur valorisation. Cet enjeu est notamment identifié dans les fiches action C19 « Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants » et C28 « Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire » du programme d'action.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les responsables du projet. L'indicateur ne peut être collecté que si l'ensemble des acteurs a réalisé un inventaire. Sinon, il sera indiqué comme étant « en cours ». De même, si certains acteurs l'ont terminé et d'autres ne l'ont pas commencé, l'état global sera considéré comme « en cours ».

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

Les 16 communes de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Les 3 Communautés d'agglomération et Destination Paris-Saclay

i51 Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée

Contexte

La dénomination de patrimoine intègre ici des éléments construits, des paysages ou des composantes des espaces naturels, agricoles et forestiers. Leur reconnaissance est un préalable à leur valorisation. Cet enjeu est notamment identifié dans les fiches action C19 « Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants » et C28 « Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire » du programme d'action.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Nombre de sites valorisés parmi la liste des sites répertoriés. Un site est considéré comme étant valorisé dès lors qu'il fait l'objet d'une signalétique culturelle (informative). Ne sont pas pris en compte les panneaux de signalétique directionnelle et les informations numériques.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 16 communes de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Les 3 Communautés d'agglomération, Destination Paris-Saclay, Office de tourisme de Jouy-en-Josas, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

i52 État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF

Contexte

Dans un objectif de sensibilisation et de pédagogie, la mise en place d'une signalisation uniformisée à l'échelle du territoire de la ZPNAF semblent pertinente. Cet enjeu est notamment identifié dans la fiche action C19 « Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants ».

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les responsables du projet.

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

La ZPNAF

Acteur(s) sources

La Communauté Paris-Saclay

i61

Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce

Contexte

La circulation douce a pour objectif de répondre à des besoins de déplacements utilitaires, itinérants ou récréatifs par la mise en place d'aménagements dédiés. La fiche action C27 invite ainsi à « développer et favoriser les circulations douces » pour permettre la découverte du territoire et améliorer l'efficacité de nouvelles mobilités durables. L'enjeu principal consiste à assurer une réflexion concertée et partagée autour de la gestion et du développement des circulations pour assurer la continuité de leurs réseaux et leur rôle d'interfaces avec les autres modes de transports.

Mode de collecte

Entretien auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux acteurs concernés : « Comment qualifieriez-vous l'avancement du travail partenarial sur la circulation douce ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Bien engagé
Engagé
En train de démarrer
Absent

Périmètre

Les 3 Communautés d'Agglomération

Acteur(s) sources

Les 3 Communautés d'agglomération, Mieux se Déplacer à Bicyclette Paris-Saclay, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

i62

Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire

Contexte

Le plateau de Saclay est un espace périphérique métropolitain qui rassemble une grande diversité d'acteurs aux usages différents. La fiche action C28 invite à « renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire ». Cette animation peut se déployer de façon ponctuelle à travers des événements grand public. Elle peut également s'appuyer sur des supports pédagogiques de sensibilisation durables (signalétique, cartographie, expositions) et s'associer aux activités d'un réseau d'associations dynamiques sur le plateau de Saclay.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sont considérés comme des événements des animations ouvertes à des groupes d'au moins 10 personnes. Elles peuvent être ponctuelles ou régulières mais doivent être ouvertes au grand public. Un ensemble d'animations s'inscrivant dans un même cycle compte pour un événement (exemple : les Rando Durables). La découverte du territoire est comprise au sens large : paysage, lieux historiques ou culturels, espaces naturels, patrimoine agricole, découverte des communes, etc. Elle sous-entend la découverte d'un patrimoine extérieur (la visite d'un bâtiment historique dans son ensemble est comptabilisée mais pas la mise en valeur d'un élément du mobilier, par exemple).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 16 communes de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Terre et Cité, Communes, les 3 Communautés d'agglomération, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Offices du tourisme, Syndicats d'initiative, Associations

i63 Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux

Contexte

La circulation douce a pour objectif de répondre à des besoins de déplacements utilitaires, itinérants ou récréatifs par la mise en place d'aménagements dédiés. La fiche action C27 invite ainsi à « développer et favoriser les circulations douces » pour permettre la découverte du territoire et améliorer l'efficacité de nouvelles mobilités durables. L'enjeu principal consiste à assurer une réflexion concertée et partagée autour de la gestion et du développement des circulations pour assurer la continuité de leurs réseaux et leur rôle d'interfaces avec les autres modes de transports.

Mode de collecte

Voies cyclables : données collectées sur le site internet des aménagements cyclables (<https://www.amenagements-cyclables.fr/fr/%C3%AEle-de-france/facilities>)
Chemin piétons : informations issues des PDIPR des départements et complétées lorsque possible par les communes.

Détail du calcul

Les voies cyclables comprennent plusieurs types de voies (en site propre et sur voirie). Faire la somme de toutes les voies sur les deux périmètres définis. Les informations sont à collecter sur le site internet des aménagements cyclables suivant : <https://www.amenagements-cyclables.fr/fr/%C3%AEle-de-france/facilities>

Chemins piétons : somme des itinéraires de randonnées répertoriés dans chaque département dans le PDIPR le plus récent au moment de la réalisation de l'évaluation. Pour l'Essonne, si les informations ne sont pas accessibles, se référer au site internet de la FFR et du CDRP91 : <https://www.rando91.com/randonner/randofiches/>

Pour les Yvelines, si les informations ne sont pas accessibles, prendre les itinéraires répertoriés sur le site internet de la FFR et du CDRP 78 : [rando-yvelines.fr](https://www.rando-yvelines.fr). Dans chaque cas, y compris le cas où l'information provient directement du PDIPR, l'itinéraire est comptabilisé dès que son point de départ est dans une commune du périmètre défini pour cet indicateur. Un complément peut être demandé aux communes pour vérifier qu'aucun chemin n'a été oublié.

Temporalité

Annuelle

Unité

km de voies cyclables
km de voies pédestres

Périmètre

Deux périmètres :
+ les 16 communes de la ZPNAF
+ les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Conseils Départementaux, FFR, CDRP 78, complétés par les Communes (linéaires pédestres), Institut Paris-Région (linéaires cyclables)

i64 Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques

Contexte

La dénomination de patrimoine intègre ici des éléments construits, des paysages ou des composantes des espaces naturels, agricoles et forestiers. La valorisation et la lisibilité des éléments de patrimoine permettraient d'informer les différents usagers du territoire que ce soit à travers des événements ponctuels, en s'appuyant sur des supports pédagogiques de sensibilisation durables (signalétique, cartographie, expositions) ou en s'associant avec les activités d'un réseau d'associations dynamiques sur le plateau de Saclay.

Mode de collecte

Entretien auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux EPCI et associations locales concernées : « Quel est votre sentiment sur la valorisation des richesses patrimoniales, leur accessibilité et la qualité des contenus signalétiques ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisant
A améliorer
Insatisfaisant
Sans avis

Périmètre

Les 16 communes de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Les 3 Communautés d'agglomération, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Offices de tourisme, Syndicats d'initiative, Associations concernées

Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs

Variables associées

- i53** Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations
- i54** Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe
- i55** Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives
- i67** Ratio d'exploitations agricoles diversifiées
- i68** Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité
- i69** Nombre de points de vente de produits locaux
- i70** Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire
- i71** Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire

i53 Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations

Contexte

L'agriculture du plateau, à l'image des transformations du territoire, est en pleine mutation. Pour répondre aux attentes des consommateurs, les exploitations se diversifient de plus en plus. C'est pour elles le gage d'une meilleure résilience sur les plans économique et environnementaux, et cela peut générer de la création d'emplois. Afin de les aider dans ce processus, plusieurs acteurs peuvent proposer des accompagnements par du conseil ou des financements.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Somme des projets de diversification d'exploitation accompagnés durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation)

On parle de diversification si l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- + L'exploitation engage en interne une démarche de diversification de ses productions en introduisant dans son assolement ou sur son parcellaire de nouvelles cultures ou productions (miel, petits fruits, légumineuses, noix, etc.) ;
- + L'exploitation présentera une ou plusieurs activité(s) para-agricole(s) lui permettant de compléter ses revenus. Il peut s'agir par exemple d'activités de transformation de la production initiale (à des fins alimentaires ou énergétiques), de travail à façon agricole ou non agricole, d'activités de loisirs, d'hébergement, d'artisanat ou encore de restauration (AGRESTE).

Une exploitation agricole pratiquant la polyculture élevage en tant qu'activité principale (OTEX) n'est pas comptabilisée comme une exploitation diversifiée.

L'accompagnement peut prendre la forme d'une réunion ou d'un entretien approfondi avec un porteur de projet et/ou d'une aide financière accordée. Les projets qui n'ont pas abouti sont également comptabilisés.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Exploitations dont une partie des terres au moins est située en ZPNAF

Acteur(s) sources

Chambre d'agriculture d'Île-de-France, GAB Île-de-France, Pôle Abiosol, Terre et Cité, Conseil Départemental 91 et 78, Région Île-de-France

i54 Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe

Contexte

La demande en produits frais, locaux et de saison est de plus en plus forte sur le territoire. Pour satisfaire cette demande et s'adapter aux contraintes des différents types de consommateurs (habitants, travailleurs, étudiants), plusieurs systèmes de vente se mettent en place. Le souhait est de promouvoir les filières de proximité pour créer du lien entre producteurs et consommateurs en travaillant au maximum avec l'ensemble des acteurs du champ à l'assiette. C'est notamment l'objectif de la fiche action C21 « Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie ».

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Les produits locaux pris en compte sont ceux produits par des agriculteurs dont les terres sont situées, au moins en partie, en ZPNAF. Les points de vente concernés doivent être situés dans les 3 Communautés d'agglomération du périmètre.

L'accompagnement peut prendre la forme d'une réunion ou d'un entretien approfondi avec un porteur de projet et/ou d'une aide financière accordée. Les projets qui n'ont pas abouti sont également comptabilisés.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Points de vente situés dans les 3 Communautés d'agglomération proposant des produits d'agriculteurs ayant au moins une partie de leurs terres en ZPNAF.

Acteur(s) sources

Chambre d'agriculture d'Île-de-France, GAB Île-de-France, Pôle Abiosol, Terre et Cité, Conseil Départemental 91 et 78, Région Île-de-France

i55 Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives

Contexte

La loi Eg'Alim promulguée en 2018 stipule que les services de restauration collective doivent proposer, au 1er janvier 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. Cette mesure atteste de la reconnaissance des enjeux d'approvisionnement local, de diversification et de l'évolution des pratiques agricoles. Cependant, face aux difficultés rencontrées pour y parvenir, il convient de suivre l'évolution de la mise en place de ces actions par les collectivités pour détecter les bonnes pratiques et assurer des partages sur les dispositifs adaptés au territoire.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

L'approvisionnement des restaurations collectives est considéré comme local si les produits sont issus d'exploitations agricoles des départements suivants : Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Loiret, Eure, Eure-et-Loir, Hauts-de-Seine.

Les actions peuvent être de la sensibilisation, de l'accompagnement des producteurs ou des communes.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Chambre d'agriculture d'Île-de-France, GAB Île-de-France, Coop Bio Île-de-France

i67

Ratio d'exploitations agricoles diversifiées

Contexte

L'agriculture du plateau, à l'image des transformations du territoire, est en pleine mutation. Pour répondre aux attentes des consommateurs, les exploitations se diversifient de plus en plus. C'est pour elles le gage d'une meilleure résilience sur les plans économique et environnementaux, et cela peut générer de la création d'emplois. Afin de les aider dans ce processus, plusieurs acteurs peuvent proposer des accompagnements par du conseil ou des financements.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Avez-vous mis en place une diversification au sein de votre exploitation ? Si oui, laquelle ? [Préciser si besoin la définition de la diversification]

Somme des exploitations diversifiées sur le territoire exprimée sur l'ensemble des exploitations du territoire.

Une exploitation est ici considérée comme diversifiée si elle remplit l'une des deux conditions suivantes :

- + L'établissement a engagé en interne une démarche de diversification de ses productions en introduisant dans son assolement ou sur son parcellaire de nouvelles cultures ou productions (miel, petits fruits, légumineuses, noix, etc.) ;
- + L'établissement présente une ou plusieurs activité(s) para-agricole(s) lui permettant de compléter ses revenus. Il peut s'agir par exemple d'activités de transformation de la production initiale (à des fins alimentaires ou énergétiques), de travail à façon agricole ou non agricole, d'activités de loisirs, d'hébergement, d'artisanat ou encore de restauration (AGRESTE).

Une exploitation agricole pratiquant la polyculture élevage en tant qu'activité principale (OTEX) n'est pas comptabilisée comme une exploitation diversifiée..

Temporalité

Annuelle

Unité

% des exploitations

Périmètre

Exploitations ayant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i68

Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité

Contexte

La demande en produits frais, locaux et de saison est de plus en plus forte sur le territoire. Pour satisfaire cette demande et s'adapter aux contraintes des différents types de consommateurs (habitants, travailleurs, étudiants), plusieurs systèmes de vente se mettent en place. Le souhait est de promouvoir les filières de proximité pour recréer du lien entre producteurs et consommateurs en travaillant au maximum avec l'ensemble des acteurs du champ à l'assiette. C'est notamment l'objectif de la fiche action C21 « Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Quelle surface allouez-vous à une activité destinée à être commercialisée localement en circuit court ? »

Les produits locaux pris en compte sont ceux produits par des agriculteurs dont les terres sont situées, au moins en partie, en ZPNAF. La commercialisation de proximité sous-entend qu'il s'agit de vente directe (au plus un intermédiaire). Seule la vente dans les 3 Communautés d'agglomération est ici prise en compte.

Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir l'information précise, une clé d'allocation est calculée en prenant la part de produits vendus localement en valeur

Enfin, la somme des surfaces est réalisée et ramenée au pourcentage de la surface agricole telle que définie en iA11.

Temporalité

Annuelle

Unité

en % de la SAU des agriculteurs interrogés

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF et produits commercialisés dans les 3 Communauté d'agglomération

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i69
Nombre de points de vente de produits locaux

Contexte

La demande en produits frais, locaux et de saison est de plus en plus forte sur le territoire. Pour satisfaire cette demande et s'adapter aux contraintes des différents types de consommateurs (habitants, travailleurs, étudiants), plusieurs systèmes de vente se mettent en place. Le souhait est de promouvoir les filières de proximité pour recréer du lien entre producteurs et consommateurs en travaillant au maximum avec l'ensemble des acteurs du champ à l'assiette. C'est notamment l'objectif de la fiche action C21 « Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie ».

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque agriculteur : « Quels sont les points de vente situés dans les 3 communautés d'agglomération dans lesquels vous commercialisez vos produits ? »

Les produits locaux pris en compte sont ceux produits par des agriculteurs dont les terres sont situées, au moins en partie, en ZPNAF. Les points de vente sont compris au sens large : magasins, dépôt de paniers, groupement d'achat citoyens... Il doit s'agir de vente directe (au plus un intermédiaire) La donnée finale est la somme des points de vente après retrait des doublons.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Points de vente situés dans les 3 Communautés d'agglomération proposant des produits de fermes ayant au moins une partie de leurs parcelles en ZPNAF.

Acteur(s) sources

Agriculteurs

i71
Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire

Contexte

La demande en produits frais, locaux et de saison est de plus en plus forte sur le territoire. Pour satisfaire cette demande et s'adapter aux contraintes des différents types de consommateurs (habitants, travailleurs, étudiants), plusieurs systèmes de vente se mettent en place. Le souhait est de promouvoir les filières de proximité pour recréer du lien entre producteurs et consommateurs en travaillant au maximum avec l'ensemble des acteurs du champ à l'assiette. C'est notamment l'objectif de la fiche action C21 « Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie ».

Mode de collecte

Entretien auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux agriculteurs et EPCI : « Quel est votre sentiment sur les circuits courts présents sur le territoire : perspectives de débouchés, accessibilité, valorisation, nombre de points de ventes en circuits courts... ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisant
A améliorer
Insatisfaisant
Sans avis

Périmètre

Agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

Agriculteurs, les 3 Communautés d'agglomération

i70
Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire

Contexte

La loi Eg'Alim promulguée en 2018 stipule que les services de restauration collective doivent proposer, au 1er janvier 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques. Cette mesure atteste de la reconnaissance des enjeux d'approvisionnement local, de diversification et de l'évolution des pratiques agricoles. Cependant, face aux difficultés rencontrées pour y parvenir, il convient de suivre l'évolution de la mise en place de ces actions par les collectivités pour détecter les bonnes pratiques et assurer des partages de réflexion sur les dispositifs adaptés au territoire.

Mode de collecte

Entretien auprès des agriculteurs.

Détail du calcul

Poser la question à chaque agriculteur : « Approvisionnez-vous un restaurant collectif situé sur le territoire des 3 communautés d'agglomération ? »

Somme des exploitations approvisionnant régulièrement des restaurants collectifs sur le territoire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Exploitations ayant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et restaurants collectifs situés dans les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Agriculteurs

Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie

Variables associées

- i58** État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations
- i59** Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole
- i65** Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire
- i66** Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire

i58

État d’avancement de l’étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations

Contexte

Cette étude s'inscrit dans la stratégie écoterritoire de l'EPA Paris-Saclay qui cherche à promouvoir l'économie circulaire. Une unité de méthanisation permettrait de développer l'offre d'énergie renouvelable sur le territoire tout en valorisant les déchets organiques agricoles ou issus d'autres activités (restauration, golfs, centres équestres...).

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sur la base des informations transmises par les responsables du projet.

Temporalité

Annuelle

Unité

Réalisé
En cours
Non initié

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

EPA Paris-Saclay

i59

Nombre de temps d’échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole

Contexte

Dans une logique de résilience, d'économie circulaire et de bouclage des flux, valoriser la matière organique et les sources d'azote pour et dans la production agricole apparaît comme une nécessité. Il s'agit d'identifier les flux de matière organique azotée sur le territoire ainsi que les avantages et risques potentiels de leur utilisation en agriculture.

Mode de collecte

Récolte de données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Est considéré comme un temps d'échange collectif un temps d'échange réunissant au moins 3 structures différentes.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Temps d'échanges à l'échelle des 3 Communautés d'agglomération auxquels ont été conviés des agriculteurs cultivant des terres au moins en partie en ZPNAF

Acteur(s) sources

INRAe, Terre et Cité

i65

Diversité des sources d’énergie renouvelable disponibles sur le territoire

Contexte

Une énergie renouvelable est une source d'énergie qui est inépuisable et disponible en grande quantité (énergie solaire, éolienne, l'hydraulique, la biomasse et la géothermie). La raréfaction des sources d'énergie fossile nécessite d'opérer une transition énergétique dans tous les domaines (domestique, industriel, transports...). Le relevé des sources d'énergies localisées sur le territoire s'inscrit dans cette dynamique.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Comptabilisation des types de sources d'énergie renouvelable disponible à l'utilisation : méthanisation, éolien, hydraulique... Les sources d'énergie prises en compte sont à l'échelle d'un projet collectif (pas d'auto-consommation).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

ALEC Ouest Essonne et ALEC Saint-Quentin-en-Yvelines

i66

Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire

Contexte

Dans une logique de résilience, d'économie circulaire et de bouclage des flux, valoriser la matière organique et les sources d'azote pour et dans la production agricole apparaît comme une nécessité. Il s'agit d'identifier les flux de matière organique azotée sur le territoire ainsi que les avantages et risques potentiels de leur utilisation en agriculture.

Mode de collecte

Récolte des données auprès des acteurs concernés.

Détail du calcul

Sont comptabilisés les points de valorisation de la matière organique où les agriculteurs peuvent amener le surplus de matière organique qu'ils ne souhaitent pas garder sur leur exploitation. Ces points doivent être des projets collectifs et/ou dans le cadre d'une activité professionnelle ; sont donc exclus les apports d'un agriculteur vers un autre.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

Les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Les 3 Communautés d'agglomération

La dynamique collective et les méthodes d'action

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire	/85
Évaluation des méthodes et moyens mobilisés	/101
Évaluation des ressources mobilisées	/107



Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action

Variables associées

- i72** Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF
- i73** Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public
- i74** Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF

i72

Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF

Contexte

La ZPNAF est un outil institutionnel qui reste peu connu du grand public. En cohérence avec les démarches de valorisation de ce territoire, mentionnées dans les variables précédentes, l'enjeu est de communiquer pour sensibiliser le grand public à l'existence de cette zone et à ses différentes fonctions. L'objectif est de savoir, d'une part, si la communication est réalisée et, d'autre part, si le grand public a eu connaissance du sujet.

Mode de collecte

Questionnaire auprès des parties prenantes du programme d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux parties prenantes, sous forme de questionnaire (disponible sur demande) : « Avez-vous communiqué sur la ZPNAF durant l'année XXXX (considérée pour l'évaluation) ? »

Remarque : sont entendues les communications réalisées par la structure à destination d'autres organismes et/ou du grand public, qu'elles soient physiques ou numériques.

Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

% des parties prenantes

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF

i73 Niveau de connaissance de la ZPNAF par le grand public

Contexte

La ZPNAF est un outil institutionnel qui reste peu connu du grand public. En cohérence avec les démarches de valorisation de ce territoire, mentionnées dans les variables précédentes, l'enjeu est de communiquer pour sensibiliser le grand public à l'existence de cette zone et à ses différentes fonctions. L'objectif est de savoir, d'une part, si la communication est réalisée et, d'autre part, si le grand public a eu connaissance du sujet.

Mode de collecte

Questionnaire auprès du grand public.

Détail du calcul

Le calcul de cet indicateur se base sur les réponses au questionnaire d'enquête «la nature et vous» présenté sur demande.

La question « Avez-vous déjà entendu parler de la ZPNAF ? » permet de déterminer le pourcentage de répondants n'ayant jamais entendu parler du dispositif. Une analyse plus fine des réponses qualitatives aux questions suivantes permet de déterminer quel pourcentage de répondants :

- + en a simplement entendu parler
- + connaît le sujet
- + connaît bien le sujet par conséquent connaît également les documents associés (charte et programme d'action notamment)

Les pourcentages de répartition des différentes réponses sont calculés par rapport au nombre total d'acteurs ayant répondu au questionnaire

Cet indicateur sera renseigné dans les temporalités indiquées sous réserve de pouvoir réaliser un sondage via une large diffusion du questionnaire d'enquête «la nature et vous

.

Temporalité

Annuelle

Unité

% de :
Je n'en ai jamais entendu parler
J'en ai déjà entendu parler
Je connais ce sujet
Je connais le sujet et les documents associés

Périmètre

Diffusion dans les 3 Communautés d'agglomération

Acteur(s) sources

Acteurs relais pour diffusion : EPA Paris-Saclay, les 3 Communautés d'agglomération, Terre et Cité, Université Paris-Saclay, Entreprises du territoire

Acteur répondant : grand public

i74 Niveau de connaissance des parties prenantes sur le programme d'action de la ZPNAF et les enjeux visés

Contexte

Les parties prenantes sont les acteurs ciblés initialement dans le programme d'action pour la réalisation des actions. De ce fait, ils sont déjà sensibilisés au sujet de la ZPNAF. L'objectif est d'essayer de voir dans quelle mesure ils ont une connaissance plus globale du programme d'action.

Mode de collecte

Questionnaire auprès des parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF.

Détail du calcul

Le calcul de cet indicateur se base sur les réponses au questionnaire d'enquête diffusé aux parties prenantes disponible sur demande.

Les questions de la section 3 «Votre perception de la ZPNAF» permet, par une analyse des réponses qualitatives de déterminer quel pourcentage de répondants :

- + en a simplement entendu parler
- + connaît le sujet et l'action qui le concerne
- + connaît son action et l'axe dans lequel elle s'inscrit
- + a une vision d'ensemble du programme d'action

Les pourcentages de répartition des différentes réponses sont calculés par rapport au nombre total d'acteurs ayant répondu au questionnaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

% de :
Le partenaire connaît le sujet de la ZPNAF
Le partenaire connaît l'action qui le concerne
Le partenaire connaît les actions de l'axe qui le concerne
Le partenaire a une vision d'ensemble du programme d'action

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF

Il existe une dynamique de création de projets

Variables associées

- i75 Stade d'engagement des actions
- i76 Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets
- i77 Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets

i75 Stade d'engagement des actions

Contexte

Le suivi de l'engagement des actions permet d'apprécier la mise en œuvre du programme d'action. Il facilite l'identification de potentiels points de blocage et permet de guider l'action publique en relevant les effets bénéfiques du programme d'action sur la prise en compte de certaines problématiques.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « À quel stade d'engagement en est (sont) l'action (les actions) que vous pilotez ? »

Remarque :
Sur le total des 28 actions, répartition en :

- + Terminées : l'objectif de l'action est atteint, les mesures sont mises en place.
- + Engagées : la réalisation concrète de l'action a démarré, des premières mesures sont mises en place ou bien il s'agit d'une action de long terme qui suit son cours.
- + En cours de réflexion : l'action est en préparation, les acteurs concernés ont été contactés, une recherche de financements a été lancée.
- + Non initiées : rien n'a été fait pour que l'action démarre (avec pour références les mesures mentionnées dans la fiche action).

Si une action est pilotée par plusieurs acteurs qui la considèrent à des stades d'engagement différents, alors :

- + si un seul acteur considère avoir terminé l'action, celle-ci sera considérée comme engagée ;
- + si aucun acteur n'a terminé l'action, celle-ci sera considérée comme engagée ou en cours de réflexion en fonction du stade d'avancement de l'acteur le plus avancé

Temporalité

Annuelle

Unité

% de :
Terminées
Engagées
En cours de réflexion
Non initiées

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i76 Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets

Contexte

La ZPNAF est une servitude d'utilité publique caractérisée par un zonage opposable et son programme d'action a pour vocation de créer un espace de réflexion propice à l'émergence de projets entre les acteurs partenaires. Il convient donc d'évaluer la progression de la réalisation des actions et de la dynamique de proposition de projets pour identifier de potentiels points de blocage et pour ainsi guider l'action publique en relevant les effets bénéfiques du programme d'action sur la prise en compte de certaines problématiques.

Mode de collecte

Questionnaire auprès des parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux parties prenantes, sous forme de questionnaire (disponible sur demande) : « Considérez-vous que la ZPNAF et son programme d'action ont permis l'émergence de projets au-delà des actions prévues dans ce dernier ? ». Afin de pouvoir davantage qualifier la réponse, poser également la question : « Avez-vous des bonnes pratiques et des points de blocage dans le dispositif à partager ? ».

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée. Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire..

Temporalité

Annuelle

Unité

Forte
Modérée
Faible
Inexistante

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF

i77 Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets

Contexte

La ZPNAF est une servitude d'utilité publique caractérisée par un zonage opposable et un programme d'action associé qui a pour vocation de créer un espace de réflexion propice à l'émergence de projets entre les acteurs partenaires. Il convient donc d'évaluer la progression de la réalisation des actions et de la dynamique de proposition de projets pour identifier de potentiels points de blocage et pour ainsi guider l'action publique en relevant les effets bénéfiques du programme d'action sur la prise en compte de certaines problématiques.

Mode de collecte

Formulation d'un avis par le comité de suivi.

Détail du calcul

Poser la question suivante à l'ensemble des membres réunis du comité de suivi : « Dans quelle mesure considérez-vous que la ZPNAF et son programme d'action ont permis l'émergence de projets au-delà des actions prévues dans ce dernier ? »

La réponse majoritaire détermine l'avis du comité de suivi.

Temporalité

Annuelle

Unité

Forte
Modérée
Faible
Inexistante

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Comité de suivi de la ZPNAF

Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs

Variables associées

- i78 Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action
- i79 Diversité des structures partenaires impliquées par axe
- i80 Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération
- i81 Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs

i78 Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action

Contexte

Le cycle de concertation qui a conduit au programme d'action de la ZPNAF a réuni des acteurs aux horizons variés. Pour chaque action ont été répertoriés les liens et synergies qui pouvaient être faits sur les différents sujets entre les différents acteurs. L'objectif ici est d'observer dans quelle mesure une diversité d'acteurs est concrètement impliquée dans la réalisation des actions pour éventuellement identifier certains angles morts dans la représentation.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Quels sont les partenaires impliqués dans les actions dont vous êtes pilote ? »

Remarque : Cette implication peut prendre de nombreuses formes : conseil, animation, financement...

Une somme est faite de tous les partenaires impliqués après retrait des doublons.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i79 Diversité des structures partenaires impliquées par axe

Contexte

Le cycle de concertation qui a conduit au programme d'action de la ZPNAF a réuni des acteurs aux horizons variés. Pour chaque action ont été répertoriés les liens et synergies qui pouvaient être faits sur les différents sujets entre les différents acteurs. L'objectif ici est d'observer dans quelle mesure une diversité d'acteurs est concrètement impliquée dans la réalisation des actions pour éventuellement identifier certains angles morts dans la représentation.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Quels sont les partenaires impliqués dans les actions dont vous êtes pilotes ? »

Remarque : Cette implication peut prendre de nombreuses formes : conseil, animation, financement...

Les partenaires sont sommés par axe après retrait des doublons (ils peuvent être impliqués dans plusieurs axes).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre (Axe A)
Nombre (Axe B)
Nombre (Axe C)

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i80 Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération

Contexte

Le cycle de concertation qui a conduit au programme d'action de la ZPNAF a réuni de nombreux acteurs différents. Pour chaque action ont été répertoriés les liens et synergies qui pouvaient être faits sur les différents sujets entre des acteurs variés. L'objectif ici est d'observer si une dynamique de coopération entre les acteurs du territoire a été favorisée par le contexte du programme d'action de la ZPNAF.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Êtes-vous satisfait-e de la dynamique de coopération entre acteurs permise par le programme d'action de la ZPNAF ? »

Remarque : Est entendu dans la dynamique de coopération : diversité des acteurs, relations entre partenaires techniques, etc. dans le cadre de la ZPNAF et du programme d'action

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée. Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisante
A améliorer
Insatisfaisante
Sans avis

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i81 Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs

Contexte

Le cycle de concertation qui a conduit au programme d'action de la ZPNAF a réuni de nombreux acteurs différents. Pour chaque action ont été répertoriés les liens et synergies qui pouvaient être faits sur les différents sujets entre des acteurs variés. L'objectif ici est d'observer si une dynamique de coopération entre les acteurs du territoire a été favorisée par le contexte de la ZPNAF.

Mode de collecte

Formulation d'un avis par le comité de suivi.

Détail du calcul

Poser la question suivante à l'ensemble des membres réunis du comité de suivi : « Êtes-vous satisfait-e de la dynamique de coopération entre acteurs permise par le programme d'action de la ZPNAF ? »

Remarque : Est entendu dans la dynamique de coopération : diversité des acteurs, relations entre partenaires techniques... dans le cadre de la ZPNAF et du programme d'action.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisante
A améliorer
Sans avis
Insatisfaisante

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Comité de suivi de la ZPNAF



Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs.

Variables associées

- i82** Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs
- i83** Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF
- i84** Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif

i82

Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs

Contexte

Le travail de concertation pour l'émergence d'actions de la ZPNAF a permis de créer des espaces de réflexion et de discussion au-delà des champs thématiques habituels, par la mise en place de groupes de travail transversaux. Ce cadre demeure et offre ainsi des occasions de rencontres propices à l'échange et l'enrichissement mutuel entre des domaines d'activités qui peuvent être généralement cloisonnés. L'objectif ici est d'observer si une dynamique de collaboration entre les acteurs du territoire a été favorisée par le contexte de la ZPNAF.

Mode de collecte

Récolte de la donnée auprès des acteurs sources.

Détail du calcul

Somme des espaces de discussion et d'échange ouverts par l'EPA Paris-Saclay dans le cadre de l'animation du dispositif de suivi de la ZPNAF dans l'année XXXX (Considérée pour l'évaluation - comités de pilotage, de suivi, consultatif, ou tout autre temps d'échange rassemblant une large diversité d'acteurs).

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

/

Acteur(s) sources

EPA Paris-Saclay

i83

Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF

Contexte

Le travail de concertation pour l'émergence d'actions de la ZPNAF a permis de créer des espaces de réflexion et de discussion au-delà des champs thématiques habituels, par la mise en place de groupes de travail transversaux. Ce cadre demeure et offre ainsi des occasions de rencontres propices à l'échange et à la fertilisation croisée entre des domaines d'activités qui peuvent être généralement cloisonnés. L'objectif ici est d'observer si une dynamique de collaboration entre les acteurs du territoire a été favorisée par le contexte de la ZPNAF.

Mode de collecte

Questionnaire auprès des parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux parties prenantes, sous forme de questionnaire (disponible sur demande) : « Pouvez-vous nommer les événements sur des thématiques concernant les sujets présents dans le programme d'action de la ZPNAF auxquels vous avez participé au cours de l'année XXXX (considérée pour l'évaluation)et qui rassemblaient d'autres acteurs du territoire ? »

Remarque : Sont considérés comme des événements des

animations, réunions, ateliers, rencontres, rassemblant au moins 10 personnes, dont plusieurs structures présentes sur le territoire. Ils peuvent être ponctuels ou réguliers. Sont exclus les événements faisant l'objet de l'indicateur i82.

Temporalité

Annuelle

Unité

Nombre

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF

i84

Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif

Contexte

Le travail de concertation pour l'émergence d'actions de la ZPNAF a permis de créer des espaces de réflexion et de discussion au-delà des champs thématiques habituels, par la mise en place de groupes de travail transversaux. Ce cadre demeure et offre ainsi des occasions de rencontres propices à l'échange et à la fertilisation croisée entre des domaines d'activités qui peuvent être généralement cloisonnés. L'objectif ici est d'observer si une dynamique de collaboration entre les acteurs du territoire a été favorisée par le contexte de la ZPNAF.

Mode de collecte

Questionnaire auprès des parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF.

Détail du calcul

Poser la question suivante aux parties prenantes, sous forme de questionnaire (disponible sur demande) : « Êtes-vous satisfait-e des renseignements et informations reçues au sujet de la ZPNAF ? »

Remarque :

- + Informations au sens large au sujet de la ZPNAF, des réunions et espaces d'échanges
- + Satisfaction au regard du niveau d'information, de la fréquence et du type d'information, de la compréhension qu'elles apportent sur le dispositif, etc.

Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

% des parties prenantes

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Parties prenantes du Programme d'action de la ZPNAF



Évaluation des ressources mobilisées

L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

Variables associées

- i85 Origine des financements des actions
- i86 Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif
- i87 Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables
- i88 Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action

i85 Origine des financements des actions

Contexte

Le programme d'action n'a pas de fonds propres pour mettre en œuvre ses actions. Il identifie néanmoins des pilotes d'actions et propose des pistes pour assurer le financement des actions. L'objectif est ici de pouvoir apprécier la diversité des financeurs afin de qualifier le caractère durable ou exceptionnel des actions conduites.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Quelles sont les sources de financement de l'action mobilisées pour sa mise en œuvre ? » Sources à renseigner en % distinguées d'après les deux catégories de l'unité : pilote / non pilote

Remarque :
Pilote = autofinancement de la part du pilote d'action
Non pilote = financement apporté par un acteur partenaire sur l'action (subventions, appels à projet, mécénat)
Les temps d'animation pourront être comptabilisés au prorata du temps prévu dans la fiche de poste.

Temporalité

Annuelle

Unité

% pilote (interne)
% non pilote (externe)

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i86 Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif

Contexte

Le programme d'action n'a pas de fonds propres pour mettre en œuvre ses actions. Il identifie néanmoins des pilotes d'actions et propose des pistes pour assurer le financement des actions. L'objectif est ici de pouvoir apprécier la diversité des financeurs afin de qualifier le caractère durable ou exceptionnel des actions conduites.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Quelle est l'origine des sources de financement extérieurs mobilisées pour la mise en œuvre de l'action ? » Sources à renseigner en % des montants distinguées d'après les 3 catégories de l'unité

Remarque :
Il s'agit de l'expression détaillée de la catégorie « externe » de l'indicateur i85. Les types d'apports extérieurs sont :

- + Acteurs publics locaux : communes, intercommunalités, syndicats de bassin, etc
- + Autres acteurs publics : département, région, État, établissement public, agence régionale...
- + Acteurs privés : tous les autres types d'acteurs

Les financements du programme européen LEADER sont comptabilisés dans les autres acteurs publics.

Temporalité

Annuelle

Unité

% Acteurs publics locaux
% Autres acteurs publics
% Acteurs privés

Périmètre

XX

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i87 Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables

Contexte

Le programme d'action n'a pas de fonds propres pour mettre en œuvre ses actions. Il identifie néanmoins des pilotes d'actions et propose des pistes pour assurer le financement des actions. L'objectif est ici de pouvoir apprécier la diversité des financeurs afin de qualifier le caractère durable ou exceptionnel des actions conduites.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Avez-vous une visibilité suffisante sur les ressources mobilisables pour mener vos actions (vision ponctuelle, annuelle, pluriannuelle) ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée. Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisante
A améliorer
Insatisfaisante
Sans avis

Périmètre

/

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

i88 Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action

Contexte

Le programme d'action n'a pas de fonds propres pour mettre en œuvre ses actions. Il identifie néanmoins des pilotes d'actions et propose des pistes pour assurer le financement des actions. L'objectif est ici de pouvoir apprécier la diversité des financeurs afin de qualifier le caractère durable ou exceptionnel des actions conduites.

Mode de collecte

Entretien avec les pilotes d'action.

Détail du calcul

Poser la question suivante à chaque pilote : « Trouvez-vous que les ressources financières mobilisées pour les actions vous concernant sont suffisantes (en valeur) et bien allouées ? »

Le résultat est la réponse ayant obtenu la majorité d'acteurs de cet avis. En cas d'égalité, la réponse la moins positive est conservée. Le pourcentage est calculé par rapport au nombre total de parties prenantes ayant répondu au questionnaire.

Temporalité

Annuelle

Unité

Satisfaisant
A améliorer
Insatisfaisant
Sans avis

Périmètre

XX

Acteur(s) sources

Pilotes d'action (liste en annexe)

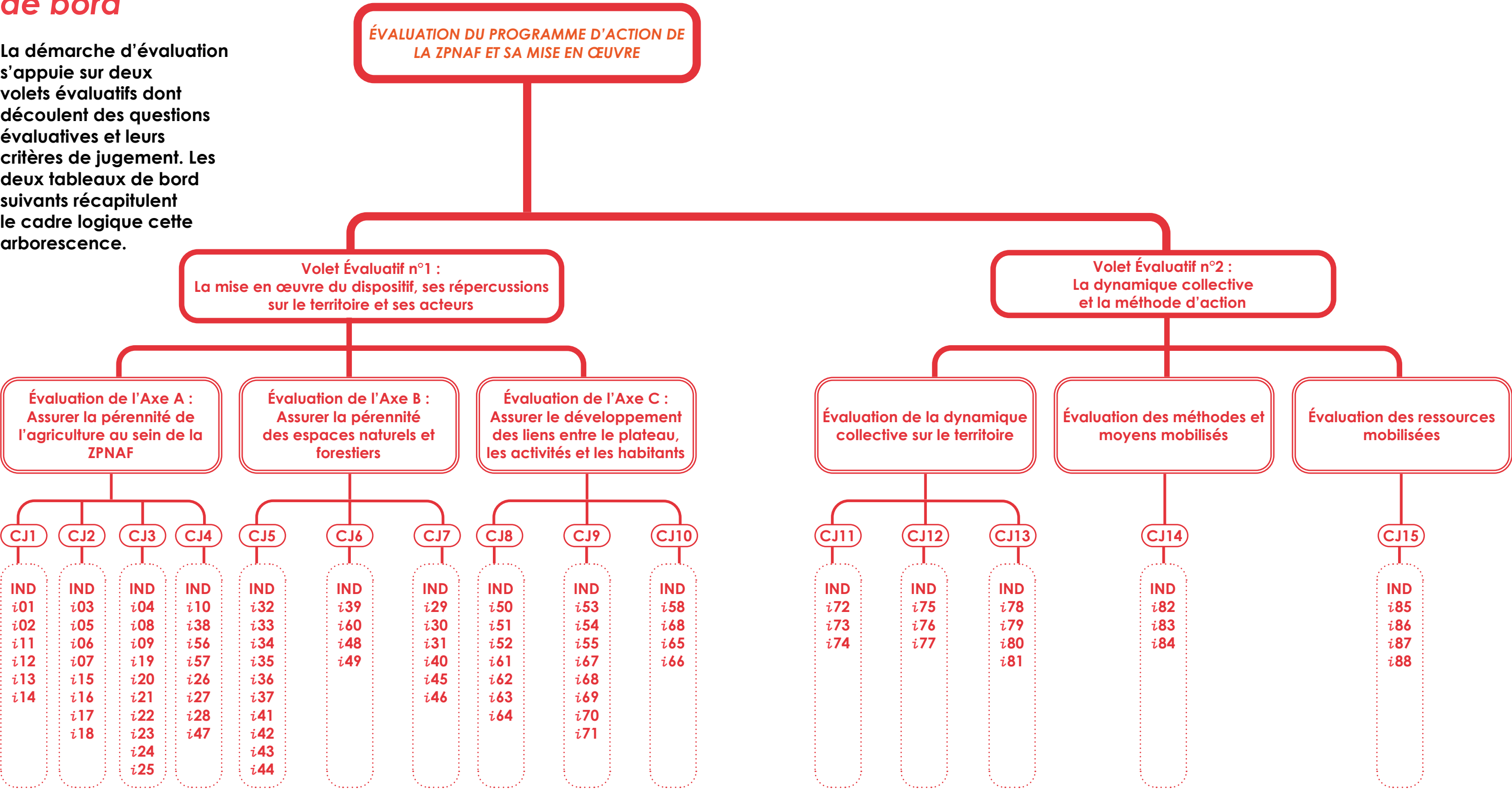
Annexes

Organisation du tableau de bord	/114
Index des indicateurs	/120
Liste et carte des communes en ZPNAF	/126
Liste des pilotes d'action	/128

Organisation du tableau de bord

La démarche d'évaluation s'appuie sur deux volets évaluatifs dont découlent des questions évaluatives et leurs critères de jugement. Les deux tableaux de bord suivants récapitulent le cadre logique cette arborescence.

Tableau de bord n°1



Critères de Jugement (CJ)

- CJ 1 Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production
- CJ 2 Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole
- CJ 3 Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire
- CJ 4 Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement
- CJ 5 Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique
- CJ 6 Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers
- CJ 7 Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

- CJ 8 Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics
- CJ 9 Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs
- CJ 10 Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie
- CJ 11 Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action
- CJ 12 Il existe une dynamique de création de projet
- CJ 13 Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs
- CJ 14 Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs
- CJ 15 L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

Tableau de bord n°2

Volet évaluatif	Qu'est-ce qu'on évalue ?	Critères de jugement	Indicateurs associés
Volet Évaluatif n°1 La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs	Évaluation de l'Axe A : Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF ?	Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production	<i>i01</i> Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière <i>i02</i> Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER <i>i11</i> Part de la surface agricole dans la ZPNAF <i>i12</i> Part de la surface forestière dans la ZPNAF <i>i13</i> Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF <i>i14</i> Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier
		Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole	<i>i03</i> Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu <i>i05</i> Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles <i>i06</i> La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle <i>i07</i> Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme <i>i15</i> Nombre de dégradations connues du réseau drainage <i>i16</i> Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers <i>i17</i> Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques <i>i18</i> Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles
		Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire	<i>i04</i> Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF <i>i08</i> Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi <i>i09</i> Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles <i>i19</i> Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire <i>i20</i> Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire <i>i21</i> Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay <i>i22</i> Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour <i>i23</i> Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers <i>i24</i> Nombre d'emplois agricoles <i>i25</i> Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole
		Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement	<i>i10</i> Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales <i>i38</i> Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts <i>i56</i> Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire <i>i57</i> Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche <i>i26</i> Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement <i>i27</i> Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes <i>i28</i> Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique <i>i48</i> Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques de bioagresseurs
Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?	Évaluation de l'Axe B : Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers Quelle progression dans la mise en œuvre et quelle contribution pour assurer la pérennité des espaces naturels en forestiers en ZPNAF ?	Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique	<i>i32</i> Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides <i>i33</i> Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau <i>i34</i> Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place <i>i35</i> Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation <i>i36</i> Surfaces imperméabilisées <i>i37</i> Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide <i>i41</i> L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel <i>i42</i> Surfaces de milieux humides sur le territoire <i>i43</i> Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation <i>i44</i> Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation
		Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers	<i>i39</i> Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire <i>i60</i> Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer <i>i48</i> État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire <i>i49</i> Part des surfaces forestières en gestion durable
		Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire	<i>i29</i> État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer <i>i30</i> Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale <i>i31</i> L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel <i>i40</i> État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages <i>i45</i> État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire <i>i46</i> L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel

Volet évaluatif	Qu'est-ce qu'on évalue ?	Critères de jugement	Indicateurs associés
Volet Évaluatif n°1 (suite) La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs <i>Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?</i>	Évaluation de l'Axe C : Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants <i>Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer le développement des liens le plateau, ses activités et les habitants ?</i>	Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics	<i>i50</i> État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel <i>i51</i> Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée <i>i52</i> État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF <i>i61</i> Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce <i>i62</i> Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire <i>i63</i> Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux <i>i64</i> Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques
		Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs	<i>i53</i> Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations <i>i54</i> Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe <i>i55</i> Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives <i>i67</i> Ratio d'exploitations agricoles diversifiées <i>i68</i> Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité <i>i69</i> Nombre de points de vente de produits locaux <i>i70</i> Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire <i>i71</i> Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire
		Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie	<i>i58</i> État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations <i>i59</i> Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole <i>i65</i> Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire <i>i66</i> Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire
Volet Évaluatif n°2 La dynamique collective et la méthode d'action <i>Quelle évolution de la dynamique collective et quelle adéquation des actions avec les objectifs visés ?</i>	Évaluation de la dynamique collective sur le territoire <i>Dans quelle mesure le programme d'action a-t-il permis l'émergence et la persistance d'une dynamique collective sur le territoire ?</i>	Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action	<i>i72</i> Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF <i>i73</i> Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage) <i>i74</i> Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF
		Il existe une dynamique de création de projets	<i>i75</i> Stade d'engagement des actions <i>i76</i> Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets <i>i77</i> Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets
		Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs	<i>i78</i> Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action <i>i79</i> Diversité des structures partenaires impliquées par axe <i>i80</i> Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération <i>i81</i> Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs
Volet Évaluatif n°3 La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs <i>Quelle évolution de la dynamique collective et quelle adéquation des actions avec les objectifs visés ?</i>	Évaluation des méthodes et moyens mobilisés <i>Les méthodes et moyens mobilisés sont-ils en adéquation avec les objectifs visés ?</i>	Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs	<i>i82</i> Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs <i>i83</i> Nombre d'évènements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF <i>i84</i> Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif
		L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée	<i>i85</i> Origine des financements des actions <i>i86</i> Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif <i>i87</i> Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables <i>i88</i> Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action

Index des indicateurs

Évaluation de l’Axe A

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i01	Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	A1 ; A3	p.14
i02	Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	A1 ; A3	p.14
i03	Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	A2 ; A5 ; A6	p.20
i04	Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	A4 ; A7 ; A8	p.26
i05	Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	A2 ; A5 ; A6	p.20
i06	La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	A2 ; A5 ; A6	p.21
i07	Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	A2 ; A5 ; A6	p.21
i08	Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	A4 ; A7 ; A8	p.26
i09	Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.27
i10	Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	A9 ; B16 ; C23	p.34
i11	Part de la surface agricole dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.15
i12	Part de la surface forestière dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.15
i13	Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.16
i14	Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	A1 ; A3	p.16
i15	Nombre de dégradations connues du réseau drainage	A2 ; A5 ; A6	p.22
i16	Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	A2 ; A5 ; A6	p.22
i17	Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	A2 ; A5 ; A6	p.23
i18	Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	A2 ; A5 ; A6	p.23
i19	Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	A4 ; A7 ; A8	p.27
i20	Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	A4 ; A7 ; A8	p.28
i21	Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	A4 ; A7 ; A8	p.28
i22	Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	A4 ; A7 ; A8	p.29

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i23	Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	A4 ; A7 ; A8	p.30
i24	Nombre d'emplois agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
i25	Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.31
i26	Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	A9 ; B16 ; C23	p.34
i27	Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	A9 ; B16 ; C23	p.35
i28	Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	A9 ; B16 ; C23	p.35

Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe B

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i29	État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	B10 ; B11 ; B18	p.56
i30	Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	B10 ; B11 ; B18	p.56
i31	L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	B10 ; B11 ; B18	p.57
i32	Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.44
i33	Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.44
i34	Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.45
i35	Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.45
i36	Part des surfaces imperméabilisées en ZPNAF	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.46
i37	Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.47
i38	Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	A9 ; B16 ; C23	p.36
i39	Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	B17 ; C26	p.52
i40	État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	B10 ; B11 ; B18	p.58
i41	L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annue	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.47
i42	Surfaces de milieux humides sur le territoire	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.48
i43	Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.48
i44	Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.49
i45	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	B10 ; B11 ; B18	p.58
i46	L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel.	B10 ; B11 ; B18	p.59
i47	Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	A9 ; B16 ; C23	p.37
i48	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	B17 ; C26	p.52
i49	Part des surfaces forestières en gestion durable	B17 ; C26	p.53

Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe C

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i50	État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	C19 ; C27 ; C28	p.64
i51	Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	C19 ; C27 ; C28	p.64
i52	État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	C19 ; C27 ; C28	p.65
i53	Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	C20 ; C21 ; C22	p.72
i54	Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	C20 ; C21 ; C22	p.73
i55	Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	C20 ; C21 ; C22	p.73
i56	Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	A9 ; B16 ; C23	p.38
i57	Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	A9 ; B16 ; C23	p.38
i58	État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	C24 ; C25	p.80
i59	Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	C24 ; C25	p.80
i60	Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	B17 ; C26	p.53
i61	Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	C19 ; C27 ; C28	p.66
i62	Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	C19 ; C27 ; C28	p.67
i63	Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	C19 ; C27 ; C28	p.68
i64	Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	C19 ; C27 ; C28	p.69
i65	Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	C24 ; C25	p.81
i66	Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	C24 ; C25	p.81
i67	Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	C20 ; C21 ; C22	p.74
i68	Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	C20 ; C21 ; C22	p.75
i69	Nombre de points de vente de produits locaux	C20 ; C21 ; C22	p.76
i70	ombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	C20 ; C21 ; C22	p.76
i71	Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	C20 ; C21 ; C22	p.77

Index des indicateurs

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i72	Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	-	p.89
i73	Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public	-	p.90
i74	Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	-	p.91
i75	Stade d'engagement des actions	-	p.94
i76	Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	-	p.95
i77	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	-	p.95
i78	Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	-	p.98
i79	Diversité des structures partenaires impliquées par axe	-	p.98
i80	Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	-	p.99
i81	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	-	p.99

Index des indicateurs

Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i82	Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	-	p.104
i83	Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	-	p.104
i84	Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	-	p.105

Index des indicateurs

Évaluation des ressources mobilisées

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i85	Origine des financements des actions	-	p.110
i86	Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	-	p.110
i87	Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	-	p.111
i88	Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	-	p.111



Les communes de la ZPNAF

Le périmètre de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière concerne 16 communes du territoire du plateau de Saclay :

- #1 Bièvres
- #2 Buc
- #3 Bures-sur-Yvette
- #4 Châteaufort
- #5 Gif-sur-Yvette
- #6 Guyancourt
- #7 Igny
- #8 Jouy-en-Josas
- #9 Les Loges-en-Josas
- #10 Orsay
- #11 Palaiseau
- #12 Saclay
- #13 Saint-Aubin
- #14 Toussus-le-Noble
- #15 Vauhallan
- #16 Villiers-le-Bâcle

Zone agricole

Zone naturelle et forestière

Cartographie : réalisation Atelier de l'Ours d'après données SIG EPA Paris-Saclay

Liste des pilotes d'action et actions attribuées

Pilote	Actions
Association Bures Orsay Nature (ABON)	B12
Agence des Espaces Verts (AEV)	A1
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91)	B18
Chambre d'Agriculture	A4 ; A6 ; 19
Communauté Paris Saclay	B10 ; B11 ; C19 ; C27
Centre National de la Propriété Forestière (CRPF)	B17
Direction départementale des Territoires des Yvelines et de l'Essonne (DDT)	B16
Unité Mixte de Recherche (UMR) ECOSYS	C25
Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPA PS)	A2 ; C24
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles	A7
Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France	B16
Laboratoire d'Excellence Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat (LabEx BASC)	C23
Office National des Forêts	C26
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC)	B13 ; B14 ; B15
Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)	A1 ; A3
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV)	B13 ; B14 ; B15
Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIABV)	B13 ; B14 ; B15
Terre & Cité	A5 ; A8 ; B10 ; C20 ; C21 ; C22 ; C25 ; C28
Versailles Grand Parc	B10, C19, C27

Document réalisé par :

